



1



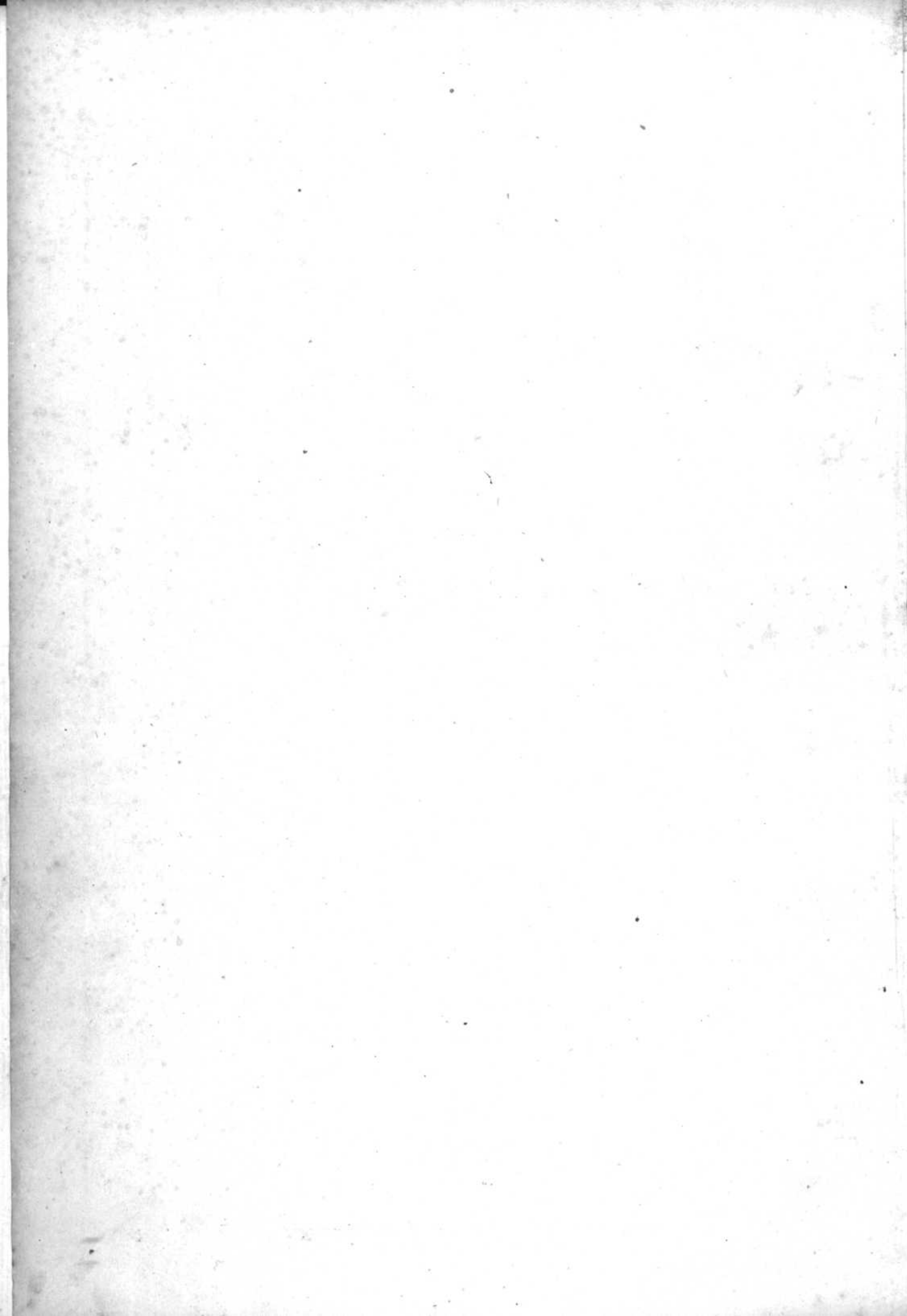
REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de Gryon.





Registre des naissances A.

N° 1

Marianne-Elise Aulet

Le quatre Janvier ————— mil huit cent septante
 six ——— à cinq ——— heures ————— après midi est née
 à Gryon —————
 Marianne-Elise ————— fille légitime ———
 de Jules Aulet ————— (Profession:) agriculteur ———
 de Gryon, Bas et Aigle domicilié à Gryon —————
 et de Marianne-Elise Basset —————
 de Ormont-Dessus —————

Inscrit au présent registre le six Janvier —————
 mil huit cent septante six ——— sur la déclaration de Jules Aulet
 père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jules Aulet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Bas, Aigle. J. Amiguet

N° 21

Henri Reutler

Le vingt Janvier ————— mil huit cent septante
 six ——— à neuf ——— heures ————— avant midi est né
 à Gryon —————
 Henri ————— fils légitime ———
 de Jacques Théophile Reutler ————— (Profession:) maçon ———
 de Gessenay ————— domicilié à Gryon —————
 et de Julie Borlat —————
 de Ormont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le vingt Janvier —————
 mil huit cent septante six ——— sur la déclaration de Jacques Théophile
 Reutler père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Théophile Reutler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay. J. Amiguet

N^o 3

Marianne Bratschy

Le seize Mars ————— mil huit cent septante
 six — à Dix — heures ————— après midi est né e
 à Gryon —————
 Marianne ————— fille légitime —————
 de Jacques Bratschy ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Lent (Berne) ————— domicilié à Gryon —————
 et de Susanne Marie Elise Broyon —————
 de Gryon —————

Inscrit au présent registre le Dix huit Mars —————
 mil huit cent septante six ————— sur la déclaration de Jacques —————
 Bratschy, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jacques Bratschy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lent

J. Amiguet

N^o 4

Elise Alice Morcillon

Le cinq Mai ————— mil huit cent septante
 six — à une — heure ————— avant midi est né e
 à Gryon —————
 Elise Alice ————— fille légitime —————
 de Henri François Morcillon ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Bea ————— domicilié à Gryon —————
 et de Elise Morcillon —————
 de Gryon —————

Inscrit au présent registre le cinq Mai —————
 mil huit cent septante six ————— sur la déclaration de Henri François
 Morcillon, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri François Morcillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

François Louis Anes

Le *six* Mai ————— mil huit cent *septante*
six — à *cinq* — heures et *demie* — après — midi est né —
à *Gryon* —————
François Louis ————— fils *légitime* —————
de *François Louis Anes* ————— (Profession:) *agriculteur* —
de *Gryon et d'Olhon* ————— domicilié à *Gryon* —————
et de *Marie Anna Fontannaz* —————
de *Bea* —————

Inscrit au présent registre le *six* Mai —————
mil huit cent *septante six* ————— sur la déclaration de *François Louis*
Anes père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Le Anes

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olhon

J. Amiguet

N° 6

Paul Louis Narbel

Le *vingt huit* Mai ————— mil huit cent *septante*
six — à *onze* — heures ————— après — midi est né —
à *Gryon* —————
Paul Louis ————— fils *légitime* —————
de *Henri Narbel* ————— (Profession:) *Pasteur* —
de *Tuarens* ————— domicilié à *Gryon* —————
et de *Anna Elisabeth Catherine Chapuis* —————
de *Dulens et d'Eclogens* —————

Inscrit au présent registre le *trente* Mai —————
mil huit cent *septante six* ————— sur la déclaration de *Henri Narbel*
père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

H. Narbel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Tuarens

J. Amiguet

No 7

Jean Pierre Philippe Saussaz

Le vingt-trois juin ————— mil huit cent septante
 six — à neuf heures et demie — avant midi est né —
 à Gryon —————
 Jean Pierre Philippe ————— fils légitime —————
 de Jean Saussaz ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Olhon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Rosine Marie Haldy —————
 de Gsteig —————

Inscrit au présent registre le vingt quatre juin —————
 mil huit cent septante six — sur la déclaration de Jean Saussaz
 père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier civil d'Olhon

J. Amiguet

No 8

Ida Saussaz

Le vingt-huit juillet ————— mil huit cent septante
 six — à huit heures — avant midi est née —
 à Gryon (es Pars) —————
 Ida ————— fille légitime —————
 de Philippe Saussaz ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Olhon ————— domicilié à Gryon (es Pars) —————
 et de Julie Zingre —————
 de Gessenay et Bea —————

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juillet —————
 mil huit cent septante six — sur la déclaration de Philippe
 Saussaz père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier civil d'Olhon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 9

Sophie Rosalie Aulet

Le vingt huit juillet — mil huit cent septante
 six — à sept — heures — après midi est née
 à Gryon —
 Sophie Rosalie — fille légitime —
 de Henri Aulet — (Profession:) maréchal —
 de Gryon, Bes et Aigle domicilié à Gryon —
 et de Sophie Wysz —
 de Gessenay —

Inscrit au présent registre le vingt neuf juillet —
 mil huit cent septante six — sur la déclaration de Henri Aulet
 père de l'enfant nouveau-né —

Confirmé après lecture faite :

Henri Aulet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers d'état civil de Bes et Aigle

J. Amiguet

N° 10

Nancy Elisa Ruchet

Le cinq Aout — mil huit cent septante
 six — à onze heures et demie — avant midi est née
 à Gryon —
 Nancy Elisa — fille légitime —
 de Louis Ruchet — (Profession:) agriculteur —
 de Ollon — domicilié à Gryon —
 et de Julie Elise Morel —
 de Gryon —

Inscrit au présent registre le six Aout —
 mil huit cent septante six — sur la déclaration de Louis Ruchet
 père de l'enfant nouveau-né —

Confirmé après lecture faite :

Ruchet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon

J. Amiguet

No 11

Marie Elisabeth Michaud

Le Dieu neuf Août ————— mil huit cent septante
six — à Douze heures et demie après midi est néà Gryon —————Marie Elisabeth ————— fille légitime —de Pierre François Michaud (Profession:) agriculteurde Gryon et de Ferrière domicilié à Gryon —————et de Elisabeth Maurer —————de Adelboden —————Inscrit au présent registre le vingt Août —————mil huit cent septante six — sur la déclaration de Pierre FrançoisMichaud père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre François Michaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de la commune: J. Amiguet

No 12

Jean Alexandre Nicolier

Le neuf Septembre ————— mil huit cent septante
six — à Deux heures ————— avant midi est néà Gryon —————Jean Alexandre ————— fils légitime —de Jean Alexandre Nicolier (Profession:) agriculteurde Ormont Dessus ————— domicilié à Gryon —————et de Madeline Prosalie Borlez —————de Ormont Dessous —————Inscrit au présent registre le vingt Septembre —————mil huit cent septante six — sur la déclaration de Jean AlexandreNicolier père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

J. Alexandre Nicolier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil d'Ormont-Dessus. J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 13

Philippe Moreillon

Le vingt un Septembre — mil huit cent septante
 six — à Douze — heures — après midi est né —
 à Gryon —
 Philippe — fils légitime —
 de Jules Jean Louis Moreillon — (Profession:) agriculteur —
 de Gryon — domicilié à Gryon —
 et de Marie Louise Thomas —
 de Bes —

Inscrit au présent registre le vingt trois Septembre —
 mil huit cent septante six — sur la déclaration de Jules Moreillon
 père de l'enfant nouveau-né —

Confirmé après lecture faite :

Jules Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 14

Jeanne Louise Amiguet

Le Deux Octobre — mil huit cent septante
 six — à neuf — heures — avant midi est née —
 à Gryon —
 Jeanne Louise — fille légitime —
 de Félix Amiguet — (Profession:) agriculteur —
 de Gryon — domicilié à Gryon —
 et de Julie Louise Bratschy —
 de Lenk —

Inscrit au présent registre le trois Octobre —
 mil huit cent septante six — sur la déclaration de Félix Amiguet
 père de l'enfant nouveau-né —

Confirmé après lecture faite :

F. Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 15

Philippe Bocherens

Le Douze Octobre mil huit cent septante
six à six heures et demi après midi est né
à Gryon
Philippe fils légitime
de Philippe Bocherens (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Susanne Marie Bratschy
de la Lenk

Inscrit au présent registre le treize Octobre
mil huit cent septante six sur la déclaration de Philippe
Bocherens père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Philippe Bocherens

L'officier de l'état civil :

J. AmiguetN^o 16

François Louis Rod

Le vingt sept Octobre mil huit cent septante
six à douze heures après midi est né
à Gryon
François Louis fils légitime
de Pierre Louis Rod (Profession:) agriculteur
de Pency-le-Jorat domicilié à Gryon
et de Louise Chamorel
de Olon

Inscrit au présent registre le vingt huit Octobre
mil huit cent septante six sur la déclaration de Louis Rod
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Louis Rod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Corcelles

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 17
Elise Normand

Le quatorze Novembre mil huit cent septante
six à dix heures quinze minutes après midi est né
à Gzyon
Elise fille légitime
de François Louis Normand (Profession:) agriculteur
de Gzyon domicilié à Gzyon
et de Adèle Borlat
de Armont-Dessous

Inscrit au présent registre le quinze Novembre
mil huit cent septante six sur la déclaration de François Louis
Normand père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

F. Louis Normand...

L'officier de l'état civil:

J. Arnaud

Vu à Gzyon le 3 Décembre
1876 M. Ernest Dubois
M. Lefevre

N°

Le En vertu de l'article 2 de la loi
fédérale concernant l'état civil du 24
+ Décembre 1874 le présent registre est clos et
certifié conforme par le soussigné
de l'état civil de l'arrondissement (Profession:) de Gzyon
de domicilié à
et de
de

Inscrit au présent registre le
mil huit cent sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite:

L'officier de l'état civil:

J. Arnaud

N° 1

Alfred Benjamin Alexandre Vallotton

Le Dix Janvier mil huit cent septante
sept à onze heures et demi avant midi est né
à Gryon
Alfred Benjamin Alexandre fils légitime
de Jean Paul Adolphe Vallotton (Profession:) Pasteur
de Vallorbes domicilié à Gryon
et de Marie-Julie Baridon
de Freissinières département des Hautes Alpes France

Inscrit au présent registre le onze Janvier
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Paul Vallotton
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

P. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vallorbes

J. Amiguet

N° 2

Rose-Elisa Nicolier

Le vingt-cinq Février mil huit cent septante
sept à six heures avant midi est née
à Gryon
Rose-Elisa fille légitime
de Isaac Nicolier (Profession:) agriculteur
de Ormont-Dessus domicilié à Gryon
et de Marie-Elisa Genet
de Bes

Inscrit au présent registre le vingt-six Février
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Isaac Nicolier
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Isaac Nicolier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont-Dessus

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 3

Annen Marie Louise

Le quatorze Mars mil huit cent septante sept à onze heures et demi après midi est née à l'Entremouze, rière Gryon Marie Louise fille légitime de Christian Annen (Profession:) menuisier de Chauvenet domicilié à l'Entremouze, rière Gryon et de Marie Catherine Garin de Bellevaux, Savoie

Inscrit au présent registre le seize Mars mil huit cent septante sept sur la déclaration de Christian Annen père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Christian Annen

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Chauvenet

J. Amiguet

N° 4

Ruchet Alice

Le seize Avril mil huit cent septante sept à dix heures avant midi est née à Gryon Alice fille légitime de Jean Pierre Benjamin Ruchet (Profession:) agriculteur de Bess domicilié à Gryon et de Julie Bocherens de Gryon

Inscrit au présent registre le dix neuf Avril mil huit cent septante sept sur la déclaration de Benjamin Ruchet père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Benjamin Ruchet

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Bess

J. Amiguet

N° 5

Charles Aves

Le vingt six Mai mil huit cent septante sept à quatre heures et demie après midi est né à Gayon Charles fils légitime de Vincent Louis Aves dit Chevand (Profession:) agriculteur de Ollon domicilié à Gayon et de Louise Wschang de Sigriswyl, canton de Berne

Inscrit au présent registre le vingt huit Mai mil huit cent septante sept sur la déclaration de Louis Aves père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Aves dit Chevand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil d'Ollon

J. Amiguet

N° 6

Susanne Marie Moreillon

Le vingt huit Mai mil huit cent septante sept à dix heures après midi est née à Gayon Susanne Marie fille légitime de François Philippe Moreillon (Profession:) agriculteur de Gayon domicilié à Gayon et de Susanne Marie Aves de Gayon et d'Ollon

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mai mil huit cent septante sept sur la déclaration de Philippe Moreillon père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ph. Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 7

Marie Saussez

Le Deux Juin mil huit cent septante
sept à deux heures avant midi est née
à Gryon
Marie fille légitime
de Jean Saussez (Profession:) agriculteur
de Olloz domicilié à Gryon
et de Provine Marie Haldy
de Gsteig

Inscrit au présent registre le Deux Juin
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Jean Saussez
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

M. Rouiller

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olloz

J. Amiguet

N° 8

Hélène Matty

Le vingt sept Juin mil huit cent septante
sept à deux heures avant midi est née
à Gryon
Hélène fille légitime
de Théophile Matty (Profession:) cordonnier
de Gsteig domicilié à Gryon
et de Marie Steffen
de Gessenay

Inscrit au présent registre le vingt sept Juin
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Théophile
Matty, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Gottlieb Matty

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amiguet

N^o 9
Jules Broyon

Le huit juillet ————— mil huit cent septante
sept. à onze heures et demi ————— après midi est né —
à Gryon —————
Jules ————— fils légitime —————
de Pierre François Broyon ————— (Profession:) agriculteur —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Louise Dupertuis —————
de Vermont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le dix juillet —————
mil huit cent septante sept. sur la déclaration de Pierre François
Broyon père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre François Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 10
Ida Genet

Le dix juillet ————— mil huit cent septante
sept. à six heures et demi ————— après midi est né e
à Gryon —————
Ida ————— fille légitime —————
de Abram François Genet ————— (Profession:) agriculteur —
de Bez ————— domicilié à la Pisse rière Bez —
et de Julie Elise Broyon —————
de Gryon —————

Inscrit au présent registre le onze juillet —————
mil huit cent septante sept. sur la déclaration de François —
Genet père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Genet Ab François

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bez

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 11

Marianne Jenny Anez

Le treize juillet ————— mil huit cent septante
sept — à six — heures vingt minutes après midi est né e
à Gryon —————
Marianne Jenny ————— fil^e légitime —————
de Pierre François Anez ————— (Profession:) agriculteur —————
de Gryon et Ollon ————— domicilié à Gryon —————
et de Jenny Delacretaz —————
de Corbeyrier —————

Inscrit au présent registre le quatorze juillet —————
mil huit cent septante sept sur la déclaration de François Anez
père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre H. Anez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon

J. Amiguet

N° 12

Pierre David Massard

Le dix huit août ————— mil huit cent septante
sept — à huit — heures ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Pierre David ————— fil^s légitime —————
de Pierre David Massard ————— (Profession:) agriculteur —————
de Rossinières ————— domicilié à Gryon —————
et de Julie Aline Moret —————
de Ollon —————

Inscrit au présent registre le dix huit août —————
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Pierre David
Massard père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Massard Pierre David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rossinières

J. Amiguet

N° 13

Genet

Le onze octobre ————— mil huit cent septante
sept — à onze — heures ————— avant — midi est né —
à Gryon —————
Genet ————— fils légitime —————
de Jean David Genet ————— (Profession:) agriculteur —
de Bex ————— domicilié à Gryon —————
et de Susanne Sylvie Mottier —————
de Ormont-Dessus —————

Inscrit au présent registre le douze octobre —————
mil huit cent septante sept sur la déclaration de Jean David
Genet père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Genet Jean David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bex

J. Amiguet

N° 14

François Philippe Favre

Le trente octobre ————— mil huit cent septante
sept — à six — heures ————— avant — midi est né —
à Gryon —————
François Philippe ————— fils légitime —————
de François Frédéric Favre ————— (Profession:) agriculteur —
de Ormont-Dessus ————— domicilié à Gryon —————
et de Jeannette Anna Piffier —————
de Bex —————

Inscrit au présent registre le trente un octobre —————
mil huit cent septante sept sur la déclaration de François Favre
père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Favre F. Ph.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont-Dessus

J. Amiguet

Mémoire du Préfet du District
Gryon du 26 Oct 1877.
St Vrain

Registre des naissances A.

N°

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né

à _____

fil _____

de _____ (Profession:)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N°

Le *Aujourd'hui trente un Décembre* mil huit cent *septante*

sept à *six* heures du soir midi est né

Le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double suivant l'article 2 de la loi fédérale du

de 24 Décembre 1874, par moi (Profession) soussigné

de officier de l'état civil domicilié à de l'arrondissement

et de Gryon

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Susanne Odile Broyon

Le vingt neuf Janvier mil huit cent septante
huit à six heures avant midi est né
à Gryon
Susanne Odile fille légitime
de François Louis Broyon (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Marie Henriette Genet
de Bea

Inscrit au présent registre le trente un Janvier
mil huit cent septante huit sur la déclaration de François Louis
Broyon père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Broyon François Louis

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 2

Pierre Abram Morcillon

Le vingt deux Février mil huit cent septante
huit à douze heure et quinze minutes avant midi est né
à Gryon
Pierre Abram fils légitime
de Pierre Abram Morcillon (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Marianne Jonny Veillon
de Bea

Inscrit au présent registre le vingt trois Février
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Pierre Abram
Morcillon père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Morcillon P. A.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 3

Jeanne Marie Normand

Le huit Avril mil huit cent septante
huit à neuf heures après midi est né e
à Gryon
Jeanne Marie fille légitime
de François Louis Normand (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Adèle Borlat
de Cremont-Dessous

Inscrit au présent registre le deux Mai
mil huit cent septante huit sur la déclaration de François Louis
Normand père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

François Louis Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 4

Robert Anea

Le dia huit Mai mil huit cent septante
huit à trois heures et demie avant midi est né
à Gryon
Robert fils légitime
de Philippe Anea (Profession:) instituteur
de Gryon & Allon domicilié à Gryon
et de Louise Caroline Prey
de Forcel sur Lucens

Inscrit au présent registre le dia huit Mai
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Philippe
Anea père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

M. Prey Forcel

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

Registre des naissances A.

N° 5

Judith Thomas

Le Dieu neuf Mai ————— mil huit cent septante
huit — à une — heure et demie — avant midi est née
à au Parc vicie Gryon —————
Judith ————— fille legitime —————
de Abram François Louis Thomas — (Profession:) charpentier
de Bea ————— domicilié à au Parc vicie Gryon
et de Jeanne Marie Julie Normand —————
de Gryon —————

Inscrit au présent registre le vingt Mai —————
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Abram François
Louis Thomas père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Louis Thomas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'office de l'état civil de Bea

J. Anquet

N° 6

Henri Moreillon

Le vingt quatre Mai ————— mil huit cent septante
huit à deux heures ————— après midi est né —
à Gryon —————
Henri ————— fils naturel —————
de Sophie Moreillon — (Profession:) —————
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de —————
de —————

Inscrit au présent registre le vingt sept Mai —————
mil huit cent septante huit sur la déclaration de François
Moreillon grand-père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Père François Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

Registre des naissances A.

N° 7
Louis Aphonse Michaud

Le vingt quatre Septembre ————— mil huit cent septante
huit — à onze — heures ————— avant midi est né

à Gryon —————

Louis Aphonse ————— fils naturel —————

de ————— (Profession:)

de ————— domicilié à

et de Jeanne Marie Julie Michaud fille de Pierre François

de Gryon et Terreyras domiciliée à Gryon —————

Inscrit au présent registre le vingt six Septembre —————

mil huit cent septante huit sur la déclaration de François

Michaud grand père de l'enfant nouveau né —————

Confirmé après lecture faite :

François Michaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Doraz J. Anquet

N° 8
Marie Judith Moreillon

Le seize Octobre ————— mil huit cent septante
huit à une heure ————— après midi est née

à Gryon —————

Marie Judith ————— fille légitime —————

de François Philippe Moreillon (Profession:) agriculteur

de Gryon ————— domicilié à Gryon —————

et de Susanne Marie Aves

de Gryon et d'Olton —————

Inscrit au présent registre le seize Octobre —————

mil huit cent septante huit sur la déclaration de François Philippe

Moreillon père de l'enfant nouveau né —————

Confirmé après lecture faite :

Ph. Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

Registre des naissances A.

N° 9

Louise Hélène Aucez

Le vingt novembre — mil huit cent septante
huit — à six heures — avant midi est née
à Gryon —
Louise Hélène — fille légitime —
de François Louis Aucez — (Profession:) agriculteur —
de Gryon et Olhon — domicilié à Gryon —
et de Marie Anna Soutoumaz —
de Bea —

Inscrit au présent registre le vingt novembre —
mil huit cent septante huit — sur la déclaration de François Louis
Aucez père de l'enfant nouveau-né —

Confirmé après lecture faite :

L. Aucez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olhon

J. Amiguet

N° 10

Adolphe Mösching

Le cinq Décembre — mil huit cent septante
huit — à onze heures — après midi est né
à Gryon —
Adolphe — fils légitime —
de Théophile Abraham Mösching — (Profession:) agriculteur —
de Gessenay (Berne) — domicilié à Gryon —
et de Elise Aucez —
de Olhon et Gryon —

Inscrit au présent registre le six Décembre —
mil huit cent septante huit — sur la déclaration de Théophile
Mösching père de l'enfant nouveau-né —

Confirmé après lecture faite :

Théophile Mösching

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amiguet

N° 44

François Isaac Nicolier

Le Douze Décembre mil huit cent septante
huit à quatre heures avant midi est né
à la Bottaiz rière Gryon
François Isaac fils légitime
de Isaac Nicolier (Profession:) agriculteur
de Armont-Dessous domicilié à Gryon
et de Marie Elisa Genet
de Bea

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Isaac Nicolier
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Isaac Nicolier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Armont-Dessous. J. Amiguet

N° 45

Jeanne Marie Anea

Le vingt-neuf Décembre mil huit cent septante
huit à sept heures quinze minutes avant midi est née
à Gryon
Jeanne Marie fille légitime
de Pierre François Anea (Profession:) agriculteur
de Gryon et d'Allon domicilié à Gryon
et de Jenny Delacretaz
de Corbeyrier

Inscrit au présent registre le treize mil Décembre
mil huit cent septante huit sur la déclaration de Pierre François
Anea père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

J. Cnef

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

Vu par le Sup. du District.
Gryon le 19 Dec 1878.

J. A. Vourloum Duff

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le *Aujourd'hui trente un Décembre* mil huit cent *septante*

huit à *six* heures *du soir* le _____ midi est né _____

à présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double

suivant l'article 2 de la loi fédérale ~~du~~ *du* 24 Décembre

de 1874, par moi soussigné officier (Profession :)

de l'arrondissement de _____ domicilié à *Guyon*

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Ida Ruchet

Le douze Mars ————— mil huit cent septante
neuf — à deux heures et demie — avant midi est née
à Gzyon —————
Ida ————— fille légitime —
de Jean Pierre Benjamin Ruchet — (Profession:) agriculteur —
de Bea ————— domicilié à Gzyon —
et de Julie Bocheron —————
de Gzyon —————

Inscrit au présent registre le quinze Mars —————
mil huit cent septante neuf — sur la déclaration de Benjamin
Ruchet père de l'enfant nouveau né —————

Confirmé après lecture faite :

Benjamin Ruchet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. L. Languet

N° 2

Abram Dupertuis

Le treize Mars ————— mil huit cent septante
neuf — à dix heures — avant midi est né
à Gzyon —————
Abram ————— fils légitime —
de Isaac François Dupertuis — (Profession:) facteur postal —
de Oumont-Dessous — domicilié à Gzyon —
et de Rose Marie Nichol —————
de Oumont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le quinze Mars —————
mil huit cent septante neuf — sur la déclaration de Isaac François
Dupertuis père de l'enfant nouveau né —————

Confirmé après lecture faite :

Isaac Dupertuis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oumont-Dessous

J. L. Languet

N° 3

Henri Rod

Le vingt deux Avril mil huit cent septante
neuf à quatre heures et demie avant midi est né
à Gryon
Henri fil. légitime
de Pierre Louis Rod (Profession:) agriculteur
de Poney-le-Jorat domicilié à Gryon
et de Louise Chamorel
de Olhon

Inscrit au présent registre le vingt quatre Avril
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Louis Rod
père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Rod Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gexats-le-Joux J. Amiguet

N° 4

Philippe Saussez

Le dix neuf Juin mil huit cent septante
neuf à douze heures et demie avant midi est né
à la Paroisse Gryon
Philippe fil. légitime
de Philippe Saussez (Profession:) agriculteur
de Olhon domicilié à Gryon
et de Julie Jégre
de Gessenay et Bes

Inscrit au présent registre le vingt Juin
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Philippe Saussez
père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

P. Saussez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olhon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Marguerite Augusta Vallotton

Le vingt deux juillet mil huit cent septante
neuf à dix heures avant midi est né
à Gryon
Marguerite Augusta fille légitime
de Jean Paul Adolphe Vallotton (Profession:) pasteur
de Vallorbes domicilié à Gryon
et de Marie Julie Baridon
de Trévisières, Département des Hautes Alpes, France

Inscrit au présent registre le vingt deux juillet
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Paul Vallotton
père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

P. Vallotton

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vallorbes

J. Amiguet

N° 4

Edouard Saussez

Le vingt neuf juillet mil huit cent septante
neuf à onze heures avant midi est né
à Gryon
Edouard fils légitime
de Jean Saussez (Profession:) agriculteur
de Allon domicilié à Gryon
et de Bonne Marie Halévy
de Gsteig, Berne

Inscrit au présent registre le trente juillet
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Jean Saussez
père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

M. Saussez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

No 7

François Louis Reuteler

Le Deux Août ————— mil huit cent septante
neuf — à une — heure ————— avant midi est né —
à Gryon —————
François-Louis ————— fils légitime —————
de Jacques Théophile Reuteler — (Profession:) mason —
de Gessenay ————— domicilié à Gryon —
et de Julie Borlat —————
de Ormont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le quatre Août —————
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Théophile
Reuteler père de l'enfant-nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Théophile Reuteler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amiguet

No 8

Auguste Genet

Le neuf Août ————— mil huit cent septante
neuf — à neuf — heures ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Auguste ————— fils légitime —————
de Jean David Genet ————— (Profession:) agoultier
de Bex ————— domicilié à Gryon —
et de Suzanne Sylire Mothier —————
de Ormont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le onze Août —————
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Jean David
Genet père de l'enfant-nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Genet Jean David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bex

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 9

Jeanne Marguerite Ines

Le premier Septembre mil huit cent septante
neuf à neuf heures avant midi est née
à Gzyon
Jeanne Marguerite fille légitime
de Philippe Ines (Profession:) Instituteur
de Gzyon et Allou domicilié à Gzyon
et de Louise Caroline Rey
de Forel sur Lucens

Inscrit au présent registre le premier Septembre
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Philippe
Ines père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Ph. Ines Rey Inst.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allou

J. Guignot

N° 10

Félix Morillon

Le vingt-deux Octobre mil huit cent septante
neuf à dix heures après midi est né
à Gzyon
Félix fils légitime
de François Philippe Morillon (Profession:) agriculteur
de Gzyon domicilié à Gzyon
et de Susanne Marie Morillon
de Gzyon et Allou

Inscrit au présent registre le vingt-trois Octobre
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de François Philippe
Morillon père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Ph. Morillon Ines

L'officier de l'état civil :

J. Guignot

N° 11

Louis Bocherens

Le vingt-huit Octobre ————— mil huit cent septante
neuf — à neuf — heures et demie — avant midi est né —

à Gryon —————

Louis ————— fil. légitime —————

de Philippe Bocherens ————— (Profession:) agriculteur

de Gryon ————— domicilié à Gryon —————

et de Susanne Marie Bratschy —————

de la Goub canton de Berne —————

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Octobre —————

mil huit cent septante neuf — sur la déclaration de Philippe

Bocherens père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Philippe Bocherens

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 12

Jeanne Louisa Mercillon

Le treize Décembre ————— mil huit cent septante
neuf — à huit — heures — avant midi est né e

à Gryon —————

Jeanne Louisa ————— fil. légitime —————

de Pierre Abram Mercillon ————— (Profession:) agriculteur

de Gryon ————— domicilié à Gryon —————

et de Marianne Jenny Veillon —————

de Berne —————

Inscrit au présent registre le quinze Décembre —————

mil huit cent septante neuf — sur la déclaration de Pierre Abram

Mercillon père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

P. Abram Mercillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

de _____ fil _____

de _____ (Profession:)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le *Aujourd'hui trente un Décembre* mil huit cent *septante*

neuf à *six* heures du soir le présent *midi* est né _____

le registre est clos et certifié conforme à l'ordre double suivant

l'article 2 de la loi fédérale du 24 fil *Decembre 1874*

de *par moi soussigné* officier de (Profession:) *l'état civil*

de *l'arrondissement de* domicilié à *Gryon*

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet



Registre des naissances A.

N° 1

Gabriel Sica

Le vingt uni Février ————— mil huit cent huitante
à quatre heures ————— après midi est né
à Gzyou —————
Gabriel ————— fils légitime
de François Louis Sica ————— (Profession:) agriculteur
de Gzyou et Allou ————— domicilié à Gzyou
et de Marie Anna Fontanroz
de Bee

Inscrit au présent registre le vingt trois Février
mil huit cent huitante ————— sur la déclaration de François Louis
Sica père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

L. Sica

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allou

J. Amiguel

N° 2

Marie Louise Massard

Le vingt six Février ————— mil huit cent huitante
à douze heures dix minutes ————— après midi est née
à Gzyou —————
Marie Louise ————— fille légitime
de Pierre David Massard ————— (Profession:) charpentier
de Rosvinières ————— domicilié à Gzyou
et de Julie Anne Morel
de Allou

Inscrit au présent registre le vingt six Février
mil huit cent huitante ————— sur la déclaration de Pierre David
Massard père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Pierre David Massard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rosvinières

J. Amiguel

N^o 3

Christ Schwizgebél

Le vingt Mars mil huit cent huitante
à une heure et demie après midi est né
à Gryon
Christ fils légitime
de Christ Schwizgebél (Profession:) agriculteur
de Saanen domicilié à la Bergue près Gryon
et de Elisabeth Maggi
de la Chenk

Inscrit au présent registre le vingt Mars
mil huit cent huitante sur la déclaration de Christ
Schwizgebél père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwizgebél

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen J. Amiguet

N^o 4

Pierre François Area

Le vingt trois Mars mil huit cent huitante
à une heure et demie avant midi est né
à Gryon
Pierre François fils légitime
de Pierre François Area (Profession:) agriculteur
de Gryon et Allon domicilié à Gryon
et de Jenny Delacretaz
de Corbeyrier

Inscrit au présent registre le vingt trois Mars
mil huit cent huitante sur la déclaration de Pierre François
Area père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

P. Area

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Susanne Elise Broyon

Le vingt-cinq avril mil huit cent huitante
à dix heures avant midi est née
à Gzyon
Susanne Elise fil le légitime
de François Louis Broyon (Profession:) agriculteur
de Gzyon domicilié à Gzyon
et de Marie Henriette Genet
de Bes

Inscrit au présent registre le vingt six avril
mil huit cent huitante sur la déclaration de François Louis
Broyon père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

François Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

N° 6

François Louis Matthy

Le vingt six avril mil huit cent huitante
à huit heures après midi est né
à Gzyon
François Louis fil le légitime
de Théophile Matthy (Profession:) cordonnier
de Gsteig domicilié à Gzyon
et de Marie Steffen
de Gzyon

Inscrit au présent registre le vingt sept avril
mil huit cent huitante sur la déclaration de Théophile
Matthy père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Gottlieb Matthy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gsteig

J. Anquet

No 7

Aline Ancew

Le Douze juillet mil huit cent huitante
à sept heures après midi est né e
à L'Entremont, vicin Grayon
Aline fil le légitime
de Christian Ancew (Profession:) menuisier
de Lauenen, Berne domicilié à Grayon
et de Marie Catherine Gysin
de Bellevaux, Savoie

Inscrit au présent registre le quinze juillet
mil huit cent huitante sur la déclaration de Christian
Ancew, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ancew Christian

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lauenen

J. Amiguet

No 8

Auguste Amiguet

Le quatorze juillet mil huit cent huitante
à onze heures et demie après midi est né
à Grayon
Auguste fils légitime
de Felix Amiguet (Profession:) agriculteur
de Grayon domicilié à Grayon
et de Julie Louise Bratschy
de La Lenk, Berne

Inscrit au présent registre le quinze juillet
mil huit cent huitante sur la déclaration de Felix Amiguet
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Amiguet F.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 9

Caroline Sophie Poschung

Le vingt septembre mil huit cent huitante
à quatre heures avant midi est née
à La Louberolle rive Gyon
Caroline Sophie fille légitime
de Samuel Poschung (Profession:) agriculteur
de Saaren domicilié à La Louberolle rive Gyon
et de Thia Catherine Pieben
de Leuk

Inscrit au présent registre le vingt septembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Samuel
Poschung père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Samuel Poschung

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de SaarenJ. Anquet

N° 10

Bertha Anes

Le vingt-trois septembre mil huit cent huitante
à une heure avant midi est née
à Gyon
Bertha fille légitime
de Philippe Anes (Profession:) Instituteur
de Gyon et Allen domicilié à Gyon
et de Louise Caroline Rey
de Forest sur Lucens

Inscrit au présent registre le vingt-trois septembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Philippe
Anes père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Ph. Anes Rey inst.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de AllenJ. Anquet

N° 11

Robert Saussaz

Le onze Octobre ————— mil huit cent huitante
 ————— à dix ————— heures ————— après midi est né
 à Gryon
 Robert ————— fils légitime
 de Jean Saussaz ————— (Profession:) agriculteur
 de Ellen ————— domicilié à Gryon
 et de Rosine Marie Hatdy
 de Asteig, Berne

Inscrit au présent registre le onze Octobre —————
 mil huit cent huitante ————— sur la déclaration de Jean Saussaz
 père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

J. Saussaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil M. J. Anquet

N° 12

François Philippe Moreillon

Le vingt-trois novembre ————— mil huit cent huitante
 ————— à onze ————— heures quarante cinq minutes après midi est né
 à Gryon
 François Philippe ————— fils légitime
 de François Philippe Moreillon ————— (Profession:) agriculteur
 de Gryon ————— domicilié à Gryon
 et de Susanne-Marie Ance
 de Gryon et Ellen

Inscrit au présent registre le vingt cinq novembre —————
 mil huit cent huitante ————— sur la déclaration de François
 Philippe Moreillon père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

F. Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

Registre des naissances A.

N° 13

Jeanne Elise Ruchet

Le un Decembre mil huit cent huitante
à huit heures après midi est née
à Gryon
Jeanne Elise fille légitime
de Louis Ruchet (Profession:) agriculteur
de Olhon domicilié à Gryon
et de Julie Elise Morel
de Gryon

Inscrit au présent registre le trois Decembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Louis Ruchet
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Ruchet

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olhon

J. Amiguet

N° 14

Pierre-François Ravy

Le trois Decembre mil huit cent huitante
à neuf heures avant midi est né
à Gryon
Pierre François fils légitime
de Pierre François Ravy (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Jenny Emilie Boheren
de Gryon

Inscrit au présent registre le quatre Decembre
mil huit cent huitante sur la déclaration de Pierre
François Ravy père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Pierre François Ravy

L'officier de l'état civil:

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession:)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Guyon le 13/11-94
Libre

N° _____

Le *Aujourd'hui* *vingt-trois* *deux* *décembre* mil huit cent *suivant*

à _____ heures *du soir* *le présent* midi est né _____

à _____ registre est et est certifié conforme à l'autre double

suivant l'article 2 de la loi fédérale *fil* *du 23* *décembre*

de 1874 par moi soussigné officier (Profession:)

de l'arrondissement de _____ domicilié à *Guyon*

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

David Elie Nichol

Le huit janvier mil huit cent huitante un à deux heures avant midi est né à la Ballaz-rive Gryon David Elie fils légitime de Isaac Nichol (Profession:) agriculteur de Crumont-Dessus domicilié à Gryon et de Marie Elise Gouet de Bes

Inscrit au présent registre le huit janvier mil huit cent huitante un sur la déclaration de Isaac Nichol père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Isaac Nichol

L'officier de l'état civil :

Communié à l'officier de l'état civil de Crumont-Dessus

J. Amiguet

N° 2

François Louis Normand

Le trente janvier mil huit cent huitante un à dix heures et demie avant midi est né à Gryon François Louis fils légitime de François Louis Normand (Profession:) agriculteur de Gryon domicilié à Gryon et de Sèche Bortat de Crumont-Dessous

Inscrit au présent registre le trente un janvier mil huit cent huitante un sur la déclaration de François Louis Normand père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Fr. Louis Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 3

Susanne-Ermine Pier

Le vingt un Mars ————— mil huit cent huitante
 un — à sept heures ————— avant midi est né
 à Gryon —————
 Susanne-Ermine ————— fil le légitime —
 de Théophile Pier ————— (Profession:) agriculteur —
 de Stach, Zurich ————— domicilié à Gryon —
 et de Julie Pravy —————
 de Bes —————

Inscrit au présent registre le vingt-deux Mars —————
 mil huit cent huitante un ————— sur la déclaration de Théophile
 Pier père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Stach



N° 4

Henri-Julien Moret

Le huit Juin ————— mil huit cent huitante
 un — à sept heures ————— avant midi est né
 à Gryon —————
 Henri-Julien ————— fil le légitime —
 de Henri-Auguste Moret ————— (Profession:) agriculteur —
 de Ollon ————— domicilié à Gryon —
 et de Isaline Guyon —————
 de Bes —————

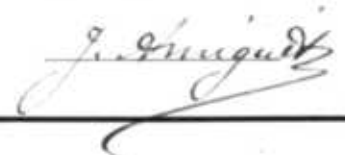
Inscrit au présent registre le dix Juin —————
 mil huit cent huitante un ————— sur la déclaration de Henri-Auguste
 Moret père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon



Registre des naissances A.

N° 5

Elise Schwizgebel

Le premier juillet ————— mil huit cent huitante
 un ————— à quatre heures ————— avant midi est née
 à la Vergnaux vicie Gryon —————
 Elise ————— fille légitime —————
 de Christ Schwizgebel ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Saanen, Berne domicilié à la Vergnaux vicie Gryon —————
 et de Elisabeth Marggi —————
 de la Honk, Berne —————

Inscrit au présent registre le premier juillet —————
 mil huit cent huitante un ————— sur la déclaration de Christ
 Schwizgebel père de l'enfant nouveau né —————

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwizgebel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguet

N° 6

Henri Barben

Le treize juillet ————— mil huit cent huitante
 un ————— à ————— heure ————— midi est né —————
 à Gryon —————
 Henri ————— fils légitime —————
 de Philippe Barben ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Gessenay ————— domicilié à Gryon —————
 et de Louise Julienne Genet —————
 de Bea —————

Inscrit au présent registre le quinze juillet —————
 mil huit cent huitante un ————— sur la déclaration de Philippe
 Barben père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Philippe Barben

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amiguet

No 7

Eugène Morcillon

Le seize Octobre ————— mil huit cent huitante
 un — à huit heures quarante minutes après midi est né
 à Gryon —————
 Eugène ————— fils légitime —————
 de François Louis Morcillon ————— (Profession:) agriculteur
 de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Marie Julie Elisa Bachereau —————
 de Gryon —————

Inscrit au présent registre le Dix-huit Octobre —————
 mil huit cent huitante un — sur la déclaration de François Louis
 Morcillon père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Morcillon F.


L'officier de l'état civil :

J. Amiguet


No 8

Emilie-Alice Anca

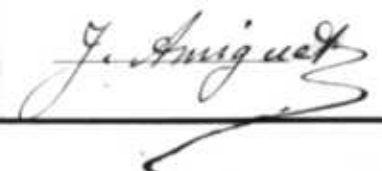
Le Dix-huit Octobre ————— mil huit cent huitante
 un — à quatre heures et demie ————— midi est née
 à Gryon —————
 Emilie-Alice ————— fille légitime —————
 de Philippe Anca ————— (Profession:) Instituteur
 de Gryon & Allon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Louise Caroline Rey —————
 de Forel sur Lucens —————

Inscrit au présent registre le Dix-huit Octobre —————
 mil huit cent huitante un — sur la déclaration de Philippe
 Anca père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Ph. Anca Rey f. v.


L'officier de l'état civil :

J. Amiguet


Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

Registre des naissances A.

N° 9

François-Félix Aublet

Le six Novembre ————— mil huit cent huitante
 un à cinq heures ————— après midi est né
 à Gryon —————
 François-Félix ————— fils légitime
 de Henri Aublet ————— (Profession:) maréchal
 de Gryon, Bea et Sigle domicilié à Gryon —————
 et de Sophie Wyss —————
 de Gessenay —————

Inscrit au présent registre le sept Novembre —————
 mil huit cent huitante un sur la déclaration de Henri Aublet
 père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Henri Aublet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Bea et Sigle

J. Amiguet

N° 10

Julie-Amélie Moreillon

Le Dix-huit Novembre ————— mil huit cent huitante
 un à deux heures ————— avant midi est née
 à Gryon —————
 Julie-Amélie ————— fille légitime
 de Pierre-Abram Moreillon ————— (Profession:) agriculteur
 de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Marianne-Jenny Veillon —————
 de Bea —————

Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre —————
 mil huit cent huitante un sur la déclaration de Pierre-Abram
 Moreillon père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

P. A. Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 11

Henri Anca

Le premier décembre ————— mil huit cent huitante
 un ————— à quatre heures ————— après midi est né —
 à Gzyon —————
 Henri ————— fils légitime —————
 de Henri Anca ————— (Profession:) boulanger
 de Gzyon et Ollon ————— domicilié à Gzyon —————
 et de Marianne Normand —————
 de Gzyon —————

Inscrit au présent registre le deux décembre —————
 mil huit cent huitante un ————— sur la déclaration de Henri Anca
 père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

Henri Anca

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon

J. Amiguet

No 12

Henri-Philippe Ravy

Le deux décembre ————— mil huit cent huitante
 un ————— à trois heures ————— après midi est né —
 à Gzyon —————
 Henri-Philippe ————— fils légitime —————
 de Pierre-François Ravy ————— (Profession:) agriculteur
 de Gzyon ————— domicilié à Gzyon —————
 et de Jenny-Emilie Bohereus —————
 de Gzyon —————

Inscrit au présent registre le trois décembre —————
 mil huit cent huitante un ————— sur la déclaration de Pierre-François
 Ravy père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite :

François Ravy

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 13

Henri-Louis Puchet

Le cinq décembre ————— mil huit cent huitante
 un — à quatre heures et demie ————— midi est né
 à Gryon —————
 Henri-Louis ————— fils légitime —————
 de Jean-Tierre Benjamin ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Bea ————— domicilié à Gryon —————
 et de Julie Becherens —————
 de Gryon —————

Inscrit au présent registre le six décembre —————
 mil huit cent huitante un — sur la déclaration de Benjamin
 Puchet père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite:

Benjamin Puchet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil à Bea

J. Amiguet

N° 14

Charles-Edouard Moreillon

Le dix-neuf décembre ————— mil huit cent huitante
 un — à trois heures ————— après midi est né
 à Gryon —————
 Charles-Edouard ————— fils légitime —————
 de François-Philippe Moreillon (Profession:) agriculteur
 de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Susanne-Marie Auea —————
 de Gryon —————

Inscrit au présent registre le vingt-un décembre —————
 mil huit cent huitante un — sur la déclaration de Philippe
 Moreillon père de l'enfant nouveau-né —————

Confirmé après lecture faite:

Ph. Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

de _____ fil _____

de _____ (Profession :) _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

*vu: No 72
Gryon le 11 Janv 1882
Le Maire
D'Joux*

Le numero 14, à la page 48, est mil huit cent celui de

à dernière heure inscription faite midi est né

à dans l'année 1881. Les deux doubles du présent

registre sont conformes. Ce que nous certifions.

de L'officier de l'état civil (Profession :) de Gryon

de 31 Decembre 1881 domicilié à J. Amiguet

et de _____

de _____



Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 12 janvier 1882

mil huit cent à l'autorité cantonale, sur la déclaration de en exécution de

l'art 9 de la loi

Confirmé après lecture faite :

12 janvier 1882



L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Thomas, Elisa

Le neuf janvier ————— mil huit cent huitante
deux à quatre heures ————— avant midi est né e
à Gzyon —————
Elisa ————— fille légitime —————
de Abram François Louis Thomas (Profession:) Charpentier
de Bea ————— domicilié à Gzyon —————
et de Jeanne Marie Julie Normand —————
de Gzyon —————

Inscrit au présent registre le onze janvier —————
mil huit cent huitante deux sur la déclaration de Abram François
Louis Thomas père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Louis Thomas.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea. J. Anquetz

N° 21

Genet, Jeanne-Julie

Le six Mars ————— mil huit cent huitante
deux à une heure ————— après midi est née
à Gzyon —————
Jeanne-Julie ————— fille légitime —————
de Jean David Genet (Profession:) agriculteur
de Bea ————— domicilié à Gzyon —————
et de Susanne Sylvie Mollie —————
de Armont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le sept Mars —————
mil huit cent huitante deux sur la déclaration de Jean David
Genet père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Genet Jean

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. Anquetz

N° 3

Broyon, Marianne-Louise

Le cinq Mai mil huit cent huitante
deux à une heure après midi est né e
à Gryon
Marianne-Louise fille légitime
de Jules Broyon (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Louise Schwegel
de Lauenen canton de Berne

Inscrit au présent registre le huit Mai
mil huit cent huitante-deux sur la déclaration de Jules Broyon
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 4

Morillon, Jeanne-Alice

Le sept juin mil huit cent huitante
deux à six heures après midi est né e
à Gryon
Jeanne-Alice fille illégitime
de Sophie Morillon (Profession:) sans profession
de Gryon domicilié à Gryon
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le Diez juin
mil huit cent huitante-deux sur la déclaration de Marianne
Morillon veuve Bernier grand-mère de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Marianne Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Bouchet, François-Louis

Le Die août ————— mil huit cent huitante
deux — à une — heure trente minutes avant midi est né —
à Gryon —————
François-Louis ————— fils légitime —————
de Louis Bouchet ————— (Profession:) agriculteur
de Allan ————— domicilié à Gryon —————
et de Julie-Elise Morel —————
de Gryon —————

Inscrit au présent registre le Die août —————
mil huit cent huitante deux sur la déclaration de Louis Bouchet
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite:



Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allan

L'officier de l'état civil:



N° 6

Nicolier, Marianne-Elise

Le Die-neuf août ————— mil huit cent huitante
deux — à deux — heures ————— avant midi est née —
à la Pottaz rière Gryon —————
Marianne-Elise ————— fille légitime —————
de Isaac Nicolier ————— (Profession:) agriculteur
de Ormont-Dessus ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Elisa Genet —————
de Bes —————

Inscrit au présent registre le vingt-un août —————
mil huit cent huitante deux sur la déclaration de Isaac Nicolier
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite:



L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allan par J. Amiguet

No 7

Marillon, Eugène

Le vingt-six août ————— mil huit cent huitante
deux — à une heure ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Eugène ————— fils légitime —————
de Jules-Jean-Louis Marillon ————— (Profession:) agriculteur —————
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Chaise Thomas —————
de Bes —————

Inscrit au présent registre le vingt-six août —————
mil huit cent huitante-deux ————— sur la déclaration de Jules Marillon
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Jules Marillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 8

Schwizgebel, Eugène

Le vingt octobre ————— mil huit cent huitante
deux — à neuf heures et demie ————— avant midi est né —
à La Vergnat vicre Gryon —————
Eugène ————— fils légitime —————
de Christ Schwizgebel ————— (Profession:) agriculteur —————
de Saanen (Berne) ————— domicilié à Gryon —————
et de Elisabeth Maggi —————
de La Cheny (Berne) —————

Inscrit au présent registre le vingt-un octobre —————
mil huit cent huitante-deux ————— sur la déclaration de Christ
Schwizgebel père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwizgebel

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

Registre des naissances A.

N° 9

Maurer, Emile

Le *ouze novembre* ————— mil huit cent *huitante*
deux — à *deux* — heures ————— avant midi est né —
à *Gryon* —————
Emile ————— fils *illégitime* —————
de *Madeline Maurer* ————— (Profession:) *sans profession*
de *J. Weissmuen, Berne* domicilié à *Gryon* —————
et de —————
de —————

Inscrit au présent registre le *ouze novembre* —————
mil huit cent *huitante-deux* — sur la déclaration de *la grand-mère*
Madeline Maurer, née Martig —————

Confirmé après lecture faite :

Magdalena Marasson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *J. Weissmuen**J. Amiguet*

N° 10

Massard, Gabriel

Le *trois décembre* ————— mil huit cent *huitante*
deux — à *sept* — heures ————— avant midi est né —
à *Gryon* —————
Gabriel ————— fils *légitime* —————
de *Pierre-David Massard* ————— (Profession:) *charpentier*
de *Prassinieres* ————— domicilié à *Gryon* —————
et de *Julie-Aline Moret* —————
de *Alon* —————

Inscrit au présent registre le *quatre décembre* —————
mil huit cent *huitante-deux* — sur la déclaration de *Pierre-David*
Massard père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre-David Massard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de *Prassinieres**J. Amiguet*

No 41

Anea, Philippe-Eduard

Le Die-neuf Decembre mil huit cent huitante
deux à six heures trente minutes avant midi est né
 à Gryon
Philippe-Eduard fils legitime
 de Philippe Anea (Profession:) instituteur
 de Gryon et Allon domicilié à Gryon
 et de Louise-Caroline Rey
 de Forel sur Lucens

Inscrit au présent registre le Die-neuf Decembre
 mil huit cent huitante-deux sur la déclaration de Philippe
Anea père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ph. Anea Rey Just.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état-civil d'Allon

J. Amiguel

No

Le numero 11, à la page 55, est celui mil huit cent de la
dernière inscription heure faite dans l'année midi est né
 à 1882. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions fil
 de L'officier de l'état civil (Profession:) de Gryon
 de 31 Decembre 1882 domicilié à J. Amiguel
 et de



vu :

Déposé le 6 Janvier 1883

Inscrit au présent registre le Deux
 mil huit cent sur la déclaration de D'ane

Confirmé après lecture faite :

Un double a été remis le 10 Janvier 1883 à l'autorité
cantonale en exécution de l'art 2 de la loi

L'officier de l'état civil :

10 Janvier 1883



J. Amiguel

Registre des naissances A.

N° 1

Rod, Jeanne-Louise

Le quatorze janvier ————— mil huit cent huitante
trois — à sept — heures ————— avant midi est née
à Gzyon —————
Jeanne-Louise ————— fille légitime —————
de Pierre-Louis Rod ————— (Profession:) agriculteur —————
de Pency-le-Jorat ————— domicilié à Gzyon —————
et de Louise Chamorel —————
de Allon —————

Inscrit au présent registre le seize janvier —————
mil huit cent huitante trois — sur la déclaration de Pierre-Louis
Rod père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Louis Rod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Borcelles-le-Jorat

J. Amiguel

N° 2

Broyon, Marie-Louise

Le quatre février ————— mil huit cent huitante
trois — à onze — heures ————— avant midi est née
à Gzyon —————
Marie-Louise ————— fille légitime —————
de François-Louis Broyon ————— (Profession:) agriculteur —————
de Gzyon ————— domicilié à Gzyon —————
et de Marie-Henriette, née Genet —————
de Bea —————

Inscrit au présent registre le six février —————
mil huit cent huitante trois — sur la déclaration de François-Louis
Broyon père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

F. Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

No 3

Barbe, Jules

Le seize mars ————— mil huit cent huitante
trois ————— à dix ————— heures ————— après midi est né —
à Gzyon —————
Jules ————— fils légitime —————
de Abram-François Barbe ————— (Profession:) agriculteur —
de Gessenay, Berne ————— domicilié à Gzyon —————
et de Julie-Amélie Buxel —————
de Ormont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le dix-sept mars —————
mil huit cent huitante-trois ————— sur la déclaration de Abram-François
Barbe père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Abram-François Barbe.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amiguel

No 4

Normand, Louisa

Le vingt-deux mars ————— mil huit cent huitante
trois ————— à trois ————— heures et trente minutes après midi est née —
à Gzyon —————
Louisa ————— fille légitime —————
de François-Louis Normand ————— (Profession:) agriculteur —
de Gzyon ————— domicilié à Gzyon —————
et de Adèle Buxel —————
de Ormont-Dessous —————

Inscrit au présent registre le vingt-quatre mars —————
mil huit cent huitante-trois ————— sur la déclaration de François-Louis
Normand père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

L. Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

Registre des naissances A.

N° 5

Gaud, Eugene

Le vingt-quatre mars mil huit cent huitante
trois à une heure après midi est né
à Gzyon
Eugene fil légitime
de Jules-Alexis Gaud (Profession:) tailleur
de Ollon domicilié à Gzyon
et de Julie-Isaline Genet
de Bux

Inscrit au présent registre le vingt-six mars
mil huit cent huitante trois sur la déclaration de Jules-Alexis
Gaud père de l'enfant

Confirmé après lecture faite:

Jules Gaud

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon.

J. Amiguet

N° 6

Gottet, Elisa

Le quinze mai mil huit cent huitante
trois à sept heures trente minutes avant midi est née
à Gzyon
Elisa fille légitime
de Jean-Pierre Gottet (Profession:) agriculteur
de Tétraz, Talais domicilié à Gzyon
et de Elise, née Chamorel
de Ollon

Inscrit au présent registre le seize mai
mil huit cent huitante trois sur la déclaration de Jean-Pierre
Gottet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite:

Pierre Cottet

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil de Tétraz.

J. Amiguet

No 7

Delacretaz, Henri

Le douze août ————— mil huit cent huitante
trois — à huit heures ————— après midi est né —
à Gryon —————
Henri ————— fils légitime —
de Henri-Félix Delacretaz ————— (Profession:) agriculteur —
de Carbeyrier ————— domicilié à Gryon —
et de Louise-Isaline, née Paillard —
de Bes —

Inscrit au présent registre le quatorze août —
mil huit cent huitante trois — sur la déclaration de Henri-Félix
Delacretaz père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Henri Delacretaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'origine

J. Amiguetz

No 8

Broyon, Louis-Eugène

Le onze septembre ————— mil huit cent huitante
trois — à onze heures ————— après midi est né —
à Gryon —————
Louis-Eugène ————— fils légitime —
de Abram-Louis Broyon ————— (Profession:) sucier —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —
et de Marie-Rosine-Hélène, née Cheria —
de Bes —

Inscrit au présent registre le onze septembre —
mil huit cent huitante trois — sur la déclaration de Abram-Louis
Broyon, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Broyon Abram

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

Registre des naissances A.

N° 9

Aux, Henri-Gustave

Le deux décembre mil huit cent soixante
trois à sept heures avant midi est né
à Gryon
Henri-Gustave fils légitime
de Pierre-François Aux (Profession:) agriculteur
de Gryon et Ollon domicilié à Gryon
et de Jenny Delacretaz
de Orbeyrier

Inscrit au présent registre le cinq décembre
mil huit cent soixante trois sur la déclaration de Pierre-François
Aux père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon



N°

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
_____ fil _____
de _____ (Profession:) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :




L'officier de l'état civil :



Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le numéro 9, à la page 60, est celui _____ mil huit cent _____ de la

dernière inscription heure faite dans l'année 1883 _____ midi est né

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

ce que nous certifions _____ fil _____

de _____ L'officier de l'état civil de _____ (Profession :)

de _____ 31 décembre 1883 domicilié à _____ J. Amiguel

et de _____

de _____



Inscrit au présent registre le _____ Un double a été remis le 11 janvier

mil huit cent 1884 à l'autorité _____ sur la déclaration de _____ cantonale

en exécution de l'art. 2 de la loi

Confirmé après lecture faite :

11 janvier 1884

L'officier de l'état civil :



J. Amiguel

*vu: Gryon le 21 Avril 1884
Le Maire
J. Amiguel*

Registre des naissances A.

N° 1

Schwizgebél, Eugène

Le onze janvier ————— mil huit cent huitante
 quatre à onze heures ————— après midi est né
 à la Verquiat, vicé Geyon —————
 Eugène ————— fils légitime —————
 de Christ Schwizgebél ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Saanen (Berne) ————— domicilié à la Verquiat vicé Geyon
 et de Elisabeth, née Maggi —————
 de Saanen (Berne) —————

Inscrit au présent registre le Douze janvier —————
 mil huit cent huitante-quatre ————— sur la déclaration de Christ Schwizgebél
 père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwizgebél.

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguel

N° 2

Morillon, Marianne-Jenny

Le vingt janvier ————— mil huit cent huitante
 quatre à Dix heures ————— avant midi est née
 à Geyon —————
 Marianne-Jenny ————— fil légitime —————
 de Pierre Abraham Morillon ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Geyon ————— domicilié à Geyon —————
 et de Marianne-Jenny, née Veillon —————
 de Bea —————

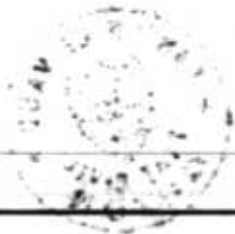
Inscrit au présent registre le vingt deux janvier —————
 mil huit cent huitante-quatre ————— sur la déclaration de Pierre Abraham
 Morillon père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre A. Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel



No 3

Moreillon, Nancy-Elise

Le vingt-neuf janvier ————— mil huit cent huitante
 quatre à six heures ————— avant midi est né e
 à Gryon —————
 Nancy-Elise ————— fille légitime —————
 de François-Louis Moreillon ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Bea ————— domicilié à Gryon —————
 et de Marie-Elise, née Pithon —————
 de Bea —————

Inscrit au présent registre le trente janvier —————
 mil huit cent huitante quatre ————— sur la déclaration de François-Louis
 Moreillon père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

F. L. Moreillon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. Amiguet

No 4

Nicolier, Jeanne-Ida

Le sept février ————— mil huit cent huitante
 quatre à onze heures ————— après midi est né e
 à Gryon —————
 Jeanne-Ida ————— fille légitime —————
 de Jean-Alexandre Nicolier ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Arment-Dessus ————— domicilié à Gryon —————
 et de Madeleine Rosalie, née Borloz —————
 de Arment-Dessus —————

Inscrit au présent registre le neuf février —————
 mil huit cent huitante quatre ————— sur la déclaration de Jean-Alexandre
 Nicolier père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Jean-Alexandre Nicolier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Arment-Dessus

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Massard, Arien

Le seize février ————— mil huit cent huitante
 quatre à six heures ————— avant midi est né
 à Grayon —————
 Massard Arien ————— fils légitime —————
 de Pierre David Massard ————— (Profession:) charpentier —————
 de Brossinières ————— domicilié à Grayon —————
 et de Julie Alice, née Moret —————
 de Ollon —————

Inscrit au présent registre le seize février —————
 mil huit cent huitante quatre ————— sur la déclaration de Massard,
 Pierre David, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre David Massard.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Brossinières

J. Amiguet

N° 6

Moreillon, Marianne-Julie-Alice

Le sept mars ————— mil huit cent huitante
 quatre à cinq heures ————— avant midi est née
 à Grayon —————
 Moreillon, Marianne-Julie-Alice ————— fille légitime —————
 de Moreillon, François-Louis ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Grayon ————— domicilié à Grayon —————
 et de Julie-Alice, née Gaud —————
 de Ollon —————

Inscrit au présent registre le sept mars —————
 mil huit cent huitante quatre ————— sur la déclaration de François-Louis
 Moreillon père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

François-Louis Moreillon.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 7

Nicollerat, Abram-François-Louis

Le vingt quatre mai ————— mil huit cent huitante
 quatre à six heures ————— avant midi est né
 à Grayon —————
 Nicollerat, Abram-François-Louis ————— fils légitime —————
 de Nicollerat, Daniel ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Bee ————— domicilié à Grayon —————
 et de Julie, née Broyon —————
 de Grayon —————

Inscrit au présent registre le vingt quatre mai —————
 mil huit cent huitante quatre sur la déclaration de Daniel —————
 Nicollerat père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Daniel Nicollerat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bee

J. Amiguel

No 8

Broyon, Marie-Judith

Le vingt huit mai ————— mil huit cent huitante
 quatre à sept heures ————— avant midi est né
 à Grayon —————
 Broyon, Marie-Judith ————— fille légitime —————
 de Broyon, François-Louis ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Grayon ————— domicilié à Grayon —————
 et de Marie-Henriette, née Genet —————
 de Bee —————

Inscrit au présent registre le trente mai —————
 mil huit cent huitante quatre sur la déclaration de Broyon,
 François-Louis père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

François Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

Registre des naissances A.

N° 9

Pravy, Jenny-Emilie

Le *huit juillet* mil huit cent *huitante quatre* à *deux* heures avant midi est née à *Gryon*
Pravy, Jenny-Emilie fille légitime de *Pravy, Pierre François* (Profession:) *agriculteur* de *Gryon* domicilié à *Gryon* et de *Jenny-Emilie, née Baherens* de *Gryon*

Inscrit au présent registre le *neuf juillet* mil huit cent *huitante quatre* sur la déclaration de *Pierre François Pravy, père de l'enfant*

Confirmé après lecture faite :

P. Pravy.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 10

Nicolier, Jean-Louis

Le *dix août* mil huit cent *huitante quatre* à *dix* heures avant midi est né à *Gryon*
Nicolier, Jean-Louis fils légitime de *Nicolier, Isaac* (Profession:) *agriculteur* de *Vernant-Dessus* domicilié à *Gryon* et de *Marie-Elise, née Genet* de *Bea*

Inscrit au présent registre le *douze août* mil huit cent *huitante quatre* sur la déclaration de *Isaac Nicolier père de l'enfant*

Confirmé après lecture faite :

Isaac Nicolier.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil Vernant-Dessus

J. Amiguet

N° 11

Dreyer, Marie-Aline

Le vingt-un août mil huit cent huitante quatre à quatre heures avant midi est né à Gryon

Dreyer, Pierre-Samuel Marie-Aline fils légitime de Dreyer Pierre-Samuel (Profession:) agriculteur de Trub (Berne) domicilié à Gryon et de Maria-Susanne, née Christen de Heimiswil (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt trois août mil huit cent huitante quatre sur la déclaration de Pierre Samuel Dreyer, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Dreyer père Samuel

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Trub

J. Amiguetz

N° 12

Morillon, Paul-Henri

Le neuf octobre mil huit cent huitante quatre à trois heures trente minutes avant midi est né à Gryon

Morillon, Paul-Henri fils légitime de François-Philippe Morillon (Profession:) agriculteur de Gryon domicilié à Gryon et de Susanne-Marie, née Aue de Gryon

Inscrit au présent registre le onze octobre mil huit cent huitante quatre sur la déclaration de François-Philippe Morillon, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

P. Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

vu: [Signature] le 19. 10. 1884 Le Maire [Signature]

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

Registre des naissances A.

No _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :)
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

No _____

Le numero 12, à la page 67, est celui mil huit cent De la
dernière inscription heure faite dans l'année 1884 midi est né
Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions _____ fil _____
de L'officier de l'état civil de (Profession :) Gryon
de 31 décembre 1884 domicilié à J. Amiguet



Inscrit au présent registre le *Un double a été remis le 12 janvier 1885*
mil huit cent _____ à l'autorité cantonale sur la déclaration de _____ en exécution
de l'article 2 de la loi _____

Confirmé après lecture faite :

12 janvier 1885

L'officier de l'état civil :



J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Anea, Justine

Le Die huit janvier mil huit cent huitante
cinq à unze heure quarante cinq minutes avant midi est né
à Gryon
Anea, Justine fil légitime
de Henri Anea (Profession:) Boulangers
de Gryon et Olhon domicilié à Gryon
et de Marianne, née Normand
de Gryon

Inscrit au présent registre le Dis neuf janvier
mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de Henri Anea
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Henri Anea Normand
Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olhon

J. Amiguet

N° 2

Anea, Rosa-Louise

Le vingt neuf janvier mil huit cent huitante
cinq à une heure rente minutes avant midi est née.
à Gryon
Anea, Rosa-Louise fil légitime
de Philippe Anea (Profession:) instituteur
de Gryon et Olhon domicilié à Gryon
et de Louise-Caroline, née Rey
de Forêt sur Lucens

Inscrit au présent registre le rente-un janvier
mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de Philippe Anea
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Ph. Anea Rey inst.

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olhon

J. Amiguet

N° 3

Normand, Mathilde

Le quatorze avril mil huit cent huitante
cinq à onze heures et trente minutes après midi est né e
à Grayon
Normand, Mathilde fil le légitime
de François-Louis Normand (Profession:) agriculteur
de Grayon domicilié à Grayon
et de Marie Borlat
de Arment-Dessous

Inscrit au présent registre le dix sept avril
mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de François-Louis
Normand, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Louis Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 4

Massard, Nancy

Le cinq mai mil huit cent huitante
cinq à quatre heures avant midi est né e
à Grayon
Massard, Nancy fil le légitime
de Massard, Pierre-David (Profession:) charpentier
de Rossinières domicilié à Grayon
et de Julie-Aline, née Moret
de Allon

Inscrit au présent registre le cinq mai
mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de Massard
Pierre-David père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre-David Massard

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rossinières

Registre des naissances A.

N° 5

Schwizgebel, Louis

Le dix juillet ————— mil huit cent huitante
 cinq — à cinq — heures ~~trois~~ minutes après midi est né
 à la Vergnat, rière Gryon —————
 Schwizgebel, Louis ————— fils légitime —————
 de Schwizgebel, Christ ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Saanen (Berne) ————— domicilié à la Vergnat rière Gryon —————
 et de Elisabeth, née Maggi —————
 de la même —————

Inscrit au présent registre le dix sept juillet —————
 mil huit cent huitante cinq ————— sur la déclaration de Christ Schwizgebel
 père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwizgebel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Suquet

N° 6

Bocherens, Susanne-Marie

Le vingt août ————— mil huit cent huitante
 cinq — à cinq — heures ————— après midi est née
 à Gryon —————
 Bocherens, Susanne-Marie ————— fille légitime —————
 de Bocherens, Philippe ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Susanne-Marie, née Bratschy —————
 de la même (Berne) —————

Inscrit au présent registre le vingt août —————
 mil huit cent huitante cinq ————— sur la déclaration de Philippe
 Bocherens père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Ph. Bocherens

L'officier de l'état civil :

J. Suquet

No 7

Morillon, Marie-Julia

Le vingt-deux août _____ mil huit cent huitante
 cinq à trois heures _____ après midi est né e
 à Grayon _____
 Morillon, Marie-Julia _____ fille légitime _____
 de Morillon, François-Louis _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Grayon _____ domicilié à Grayon _____
 et de Julie-Alice, née Gaud _____
 de Ollon _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre août _____
 mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de François-Louis
 Morillon père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

F. L. Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 8

Saussaz, Gustave

Le quinze octobre _____ mil huit cent huitante
 cinq à neuf heures _____ après midi est né
 à Grayon _____
 Saussaz, Gustave _____ fils légitime _____
 de Saussaz, Philippe _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Ollon _____ domicilié à Grayon _____
 et de Julie, née Zingre _____
 de Gessenay et Bea _____

Inscrit au présent registre le dix-sept octobre _____
 mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de Philippe
 Saussaz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ph. Saussaz

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon

Registre des naissances A.

N° 9

Ancet, Jean

Le vingt-six octobre mil huit cent huitante
 cinq à quatre heures avant midi est né
 à Gayon
 Ancet, Jean fil légitime
 de Ancet, François-Louis (Profession:) agriculteur
 de Gayon & Allan domicilié à Gayon
 et de Marie Anna, née Fontannaz
 de Bee

Inscrit au présent registre le vingt-sept octobre
 mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de François-Louis
 Ancet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communique à l'officier d'état civil d'Allan

N°

Le mil huit cent
 à heure midi est né
 à
 de fil
 de (Profession:)
 de domicilié à
 et de
 de

Inscrit au présent registre le
 mil huit cent sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Registre des naissances A.

No _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
_____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

No _____

Le *numéro 9, à la page 74, est celui* _____ mil huit cent _____ *de la*
dernière _____ *à inscription* _____ *heure* _____ *faite dans l'année* 1885 _____ *midi est né*
à _____ *Les deux doubles du présent registre sont conformes.*
ce que nous certifions _____ *fil*

de 31 décembre 1885. L'officier de l'état (Profession :) civil de Gryon
de _____ domicilié à *J. Amiguet*
et de _____
de _____



Un double a été remis le 9 janvier 1886 à l'autorité
Inscrit au présent registre le _____ *cantonale en exécution de l'art 2 de la loi*
mil huit cent _____ *9 janvier 1886* _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture :

L'officier de l'état civil :



J. Amiguet

mi: J. Amiguet
Gryon le 9 Janvier 1886.
Le préfet
Gryon

Registre des naissances A.

N° 1

Cherix, Henri-Philippe

Le neuf janvier ————— mil huit cent huitante
 six — à deux heures ————— après midi est né
 à Gnyon —————
 Cherix, Henri-Philippe ————— fil. légitime —————
 de Cherix, Gustave ————— (Profession:) agriculteur
 de Bes ————— domicilié à Gnyon —————
 et de Susanne-Elise, née Broyon —————
 de Gnyon —————

Inscrit au présent registre le onze janvier —————
 mil huit cent huitante six ————— sur la déclaration de Cherix, Gustave
 père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :
 Gustave Cherix

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'Etat Civil de Bes

J. Auguet

N° 2

Mettler, Louise

Le seize janvier ————— mil huit cent huitante
 six — à neuf heures ————— avant midi est née
 à la Léchurette, rive Gnyon —————
 Mettler, Louise ————— fil. légitime —————
 de Mettler, Marie ————— (Profession:) —————
 de Zwiselberg, Bernie ————— domicilié à Gnyon —————
 et de —————
 de —————

Inscrit au présent registre le dix-neuf janvier —————
 mil huit cent huitante six ————— sur la déclaration de Marguerite,
 née Herren grand-mère de l'enfant. —————

Confirmé après lecture faite :
 Marguerite Herren

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'Etat Civil de Bes

J. Auguet

Registre des naissances A.

N° 3

Herren

Le vingt quatre janvier mil huit cent huitante six à onze heures après midi est né à la Secherette aînée Grynau Herren fil légitime de Herren Samuel (Profession:) agriculteur de Dientbigen, Berne domicilié à Grynau et de Marguerite, née Mettler de Zwiselberg, Berne

Inscrit au présent registre le vingt six janvier mil huit cent huitante six sur la déclaration de Samuel Herren père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Samuel Herren

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 4

Moret, Gustave-Gabriel

Le vingt sept janvier mil huit cent huitante six à dix heures après midi est né à Grynau Moret, Gustave-Gabriel fil légitime de Moret, Henri-Auguste (Profession:) agriculteur de Allon domicilié à Grynau et de Isaline, née Grynau de Berne

Inscrit au présent registre le trente janvier mil huit cent huitante six sur la déclaration de Moret, Henri-Auguste père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Auguste Moret

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

Registre des naissances A.

N° 5

Eggen, Marianne-Elise

Le cinq février ————— mil huit cent huitante
 six — à onze heures ————— après midi est né
 à Gryon —————
 Eggen, Marianne-Elise ————— fils légitime —————
 de Eggen, Charles-Auguste ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Niederstocken (Berne) domicilié à Gryon —————
 et de Marie-Elise, née Morillon —————
 de Gryon —————

Inscrit au présent registre le six février —————
 mil huit cent huitante six ————— sur la déclaration de Charles-Auguste
 Eggen, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Auguste Eggen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bevilgen

J. Amiguet

N° 6

Broyon, Henri-Edouard

Le vingt-neuf avril ————— mil huit cent huitante
 six — à sept heures trente minutes après midi est né
 à Gryon —————
 Broyon, Henri-Edouard ————— fils légitime —————
 de Broyon, François-Louis ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Marie-Henriette, née Genet —————
 de Bea —————

Inscrit au présent registre le premier mai —————
 mil huit cent huitante six ————— sur la déclaration de François-
 Louis Broyon, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

François-Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 7

Anez, Marianne-Judith

Le dix-neuf mai mil huit cent huitante
 six à neuf heures trente minutes après midi est né
 à Gzyon
 Anez, Marianne-Judith fille légitime
 de Anez, Henri (Profession:) boulanger
 de Gzyon et Ollon domicilié à Gzyon
 et de Marianne, née Normand
 de Gzyon

Inscrit au présent registre le vingt deux
 mil huit cent huitante six sur la déclaration de Henri Anez
 père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Anez Normand

L'officier de l'état civil :

Commis unique à l'office de l'état civil d'Ollon

J. Guignot

No 8

Broyon, Henri-Louis

Le quatorze juin mil huit cent huitante
 six à midi heure midi est né
 à Gzyon
 Broyon, Henri-Louis fils légitime
 de Broyon, Abram-Louis (Profession:) scieur
 de Gzyon domicilié à Gzyon
 et de Marie-Provine-Hélène, née Cherix
 de Bex

Inscrit au présent registre le quinze juin
 mil huit cent huitante six sur la déclaration de Broyon
 Abram-Louis, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Broyon Abram

L'officier de l'état civil :

J. Guignot

Registre des naissances A.

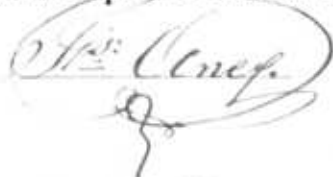
N° 9

Auce, John-Drien

Le vingt-cinq juin ————— mil huit cent huitante
 six — à cinq heures ————— avant midi est né —
 à Gnyon —————
 Auce, John-Drien ————— fils légitime —
 de Auce, Pierre-François ————— (Profession:) agriculteur
 de Gnyon et d'Alon ————— domicilié à Gnyon —
 et de Jenny, née Delacretaz —————
 de Forbeyrie —————

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin —————
 mil huit cent huitante six ————— sur la déclaration de Pierre-François
 Auce père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil d'Alon



N° 10

Pravy, Jeanne-Elisa

Le quinze août ————— mil huit cent huitante
 six — à cinq heures trente minutes avant midi est née —
 à Gnyon —————
 Pravy, Jeanne-Elisa ————— fille légitime —
 de Pravy, Pierre-François ————— (Profession:) agriculteur
 de Gnyon ————— domicilié à Gnyon —
 et de Jenny-Emilie, née Bohrens —————
 de Gnyon —————

Inscrit au présent registre le dix-sept août —————
 mil huit cent huitante six ————— sur la déclaration de Pierre-François
 Pravy père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :



No 11

Auca, Charles-Cesar

Le quinze septembre mil huit cent huitante
 six à quatre heures quinze minutes après midi est né
 à Gryon
 Auca, Charles-Cesar fils légitime
 de Auca, Philippe (Profession:) Instituteur
 de Gryon et Allon domicilié à Gryon
 et de Louise-Vareline, née Rey
 de Forcl sur Lucens

Inscrit au présent registre le seize septembre
 mil huit cent huitante six sur la déclaration de Philippe
 Auca, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Th. Anet Rey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

No 12

Louis Schwitzgebel

Le vingt sept décembre mil huit cent huitante
 six à trois heures après midi est né
 à sa Planches vierre Gryon
 Schwitzgebel, Louis fils légitime
 de Schwitzgebel, Christ (Profession:) agriculteur
 de Saanen, Berne domicilié à Gryon
 et de Elisabeth, née Maggi
 de Lenk, Berne

Inscrit au présent registre le vingt huit décembre
 mil huit cent huitante six sur la déclaration de Christ
 Schwitzgebel père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Schwitzgebel Christ

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguet

vi
 Inscrit le 1^{er} Jan 1886
 Le greffier
[Signature]

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né

à _____

fil _____

de _____ (Profession:)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né

à _____

fil _____

de _____ (Profession:)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Registre des naissances A.

No _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

de _____ fil _____

de _____ (Profession :) _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

No _____

Le numéro 12, à la page 81, est celui _____ mil huit cent _____ de la

dernière inscription heure faite dans l'année 1886 midi est né _____

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. _____ fil _____

de 31 décembre 1886. L'officier de _____ (Profession :) l'état civil de Gryon

de _____ domicilié à _____ J. Amiguet

et de _____

de _____

Un double a été remis le 12 janvier 1887 à l'autorité _____

Inscrit au présent registre le _____ cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi

mil huit cent 12 janvier 1887 sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite

L'officier de l'état civil :



J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Moreillon, François Philippe

Le quatre janvier ————— mil huit cent huitante
sept à six heures ————— avant midi est né
à Gryon —————
Moreillon, François Philippe ————— fil légitime
de Moreillon, Philippe ————— (Profession:) agriculteur
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Louise Juliette, née Massard —————
de Urnant, Dessous —————

Inscrit au présent registre le six janvier —————
mil huit cent huitante sept sur la déclaration de Philippe Moreillon
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Philippe Moreillon.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 2

Amiguet, Julia

Le vingt un janvier ————— mil huit cent huitante
sept à deux heures ————— avant midi est née
à Gryon —————
Amiguet, Julia ————— fil légitime
de Amiguet, Gabriel ————— (Profession:) agriculteur
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Julie Lisette, née Massard —————
de Rossinières —————

Inscrit au présent registre le vingt un janvier —————
mil huit cent huitante sept sur la déclaration de Gabriel
Amiguet, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

G. Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 3

Normand, Adèle

Le cinq février — mil huit cent huitante
sept — à trois heures trente minutes après midi est né e
à Gzyon —
Normand, Adèle — fil le légitime —
de Normand, François-Louis — (Profession:) agriculteur —
de Gzyon — domicilié à Gzyon —
et de Adèle, née Borlot —
de Ormant, Dessous —

Inscrit au présent registre le sept février —
mil huit cent huitante sept — sur la déclaration de François-Louis
Normand, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

L. Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 4

Meylan, Henriette-Susanne

Le quatre mars — mil huit cent huitante
sept — à neuf heures — avant midi est né e
à Gzyon —
Meylan, Henriette-Susanne — fil le légitime —
de Meylan, Louis-Emile — (Profession:) pasteur —
des Eaux-Vives et de Chenit — domicilié à Gzyon —
et de Audemars, Henriette-Elisa —
de Chenit —

Inscrit au présent registre le quatre mars —
mil huit cent huitante sept — sur la déclaration de Meylan
Louis-Emile père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

E. Meylan

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil du canton
et au Bureau cantonal de l'état civil à Genève

Registre des naissances A.

N° 5

Morillon, Julia

Le Deux mai mil huit cent huitante sept à cinq heures après midi est né à Gryon
Morillon, Julia fil légitime
 de Morillon, Pierre-Abram (Profession:) agriculteur
 de Gryon domicilié à Gryon
 et de Marie-Julie, nee Bodere
 de Marigny-Ville

Inscrit au présent registre le deux mai
 mil huit cent huitante sept sur la déclaration de Morillon,
Pierre-Abram père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre-Abram Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

N° 6

Pernet, Benjamin
Pieri, Benjamin

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil, aujourdhui Pieri, Jean, d'Orbigny et son épouse Augustine-Sophie, nee Ducraux dont le mariage a eu lieu aujourd'hui, ont reconnu Pernet, Benjamin comme étant leur enfant légitime par leur mariage.

En conséquence, l'enfant Pernet, Benjamin prend le nom de Pieri, Benjamin fils légitime des sus-mentionnés. Gryon, le trois avant mil huit cent huitante sept. L'officier de l'état civil

J. Anquet

Communiqué aux officiers de l'état civil de Orbigny et Ormont-Dessus.

Le deux juin mil huit cent huitante sept à huit heures trente minutes avant midi est né à Gryon
Pernet, Benjamin fil illégitime
 de Pernet, Augustine-Sophie, nee Ducraux (Profession:) couturière
 de Ormont-Dessus domicilié à Gryon
 et de femme divorcée de Pernet, Sami d'Ormont-Dessus par de jugement prononcé le cinq mai mil huit cent huitante six par le tribunal du district d'Argle

Inscrit au présent registre le trois juin
 mil huit cent huitante sept sur la déclaration de Pieri, Jean d'Orbigny
 à Gryon chez lequel l'accouchement a eu lieu

Confirmé après lecture faite :

Jean Pieri

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont-Dessus

No 7
Morillon, Nancy

Le huit juin mil huit cent huitante sept à onze heures trente minutes avant midi est né à Gryon
Morillon, Nancy fil légitime
de Morillon, Pierre-Abraam (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Marianne Jenny, née Veillon
de Bez

Inscrit au présent registre le neuf juin mil huit cent huitante sept sur la déclaration de Morillon, Pierre-Abraam père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre-Abraam Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 8
Saussez, Paul-Henri

Le trente juillet mil huit cent huitante sept à onze heures après midi est né à Gryon
Saussez, Paul-Henri fil légitime
de Saussez, Jean (Profession:) agriculteur
de Allon domicilié à Gryon
et de Rosine-Marie, née Halévy
de Gschig

Inscrit au présent registre le premier août mil huit cent huitante sept sur la déclaration de Saussez, Jean père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

J. Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communique à l'officier de l'état civil d'Allon

Registre des naissances A.

N° 9

Aves, Paul-Albert

Le neuf septembre ————— mil huit cent huitante
sept — à deux — heures quarante cinq minutes avant midi est né —
à Gryon —————
Aves, Paul-Albert ————— fils légitime —————
de Aves, Philippe ————— (Profession:) Instituteur
de Gryon et Olon ————— domicilié à Gryon —————
et de Louise-Caroline, née Rey —————
de Foret sur Lucens —————

Inscrit au présent registre le Dix septembre —————
mil huit cent huitante sept — sur la déclaration de Aves, Philippe
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

M. Aves Rey


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olon

J. Amiguet


N° 10

Delacretaz, Charles-Albert

Le onze septembre ————— mil huit cent huitante
sept — à neuf — heures quinze minutes avant midi est né —
à Gryon —————
Delacretaz, Charles-Albert ————— fils légitime —————
de Delacretaz, Louis-Philippe ————— (Profession:) agriculteur —————
de Corbeyrier ————— domicilié à Gryon —————
et de Louise-Emma, née Grollicq —————
de Martherenges —————

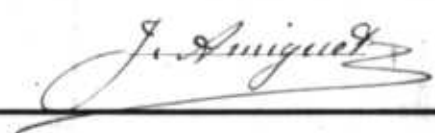
Inscrit au présent registre le Douze septembre —————
mil huit cent huitante sept — sur la déclaration de Delacretaz
Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

M. Delacretaz


L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Alège

J. Amiguet


Registre des naissances A.

N° 11

Anc, Julie Anna

Le Dieu sept septembre _____ mil huit cent huitante
sept à six heures _____ après midi est né e
à Gryon _____
Anc, Julie Anna _____ fille legitime _____
de Anc, Francois Louis _____ (Profession:) agriculteur _____
de Gryon et Allon, Dec de le domicilié à vingt quatre mil huit cent huitante sept
et de Marie Anna, nee Fontannaz _____
de Bev _____

Inscrit au présent registre le Dieu neuf septembre _____
mil huit cent huitante sept _____ sur la déclaration de Jenny Amiguet
tant de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jenny Amiguet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

N° 12

Anc, Jeanne Marie

vu: le 16 Juin 1886
Le Préfet
J. J. J.

Le vingt deux septembre _____ mil huit cent huitante
sept à huit heures _____ après midi est né e
à Gryon _____
Anc, Jeanne Marie _____ fille legitime _____
de Anc, Henri _____ (Profession:) boisanger _____
de Gryon et Allon _____ domicilié à Gryon _____
et de Marianne, nee Normand _____
de Gryon _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre septembre _____
mil huit cent huitante sept _____ sur la déclaration de Anc, Henri
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Anc, Normand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le *numéro 12, à la page 89, est celui de la* mil huit cent *deuxième*
inscriptions à quinze heure *dans l'année 1887* midi est né
à ces deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions _____ fil _____

de *31 décembre 1887.* L'officier de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à *J. Amiguet*

et de _____

de _____

Un double a été remis le 11 janvier 1888 à l'autorité cantonale
Inscrit au présent registre le *en vertu de l'art. 2 de la loi* _____

mil huit cent *17 janvier 1888* sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite

L'officier de l'état civil :



J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Hursten Marie-Emilie

Le vingt-trois janvier ————— mil huit cent huitante
huit — à deux — heures ————— après midi est née
à Gryon —————
Hursten Marie-Emilie ————— fille légitime —————
de Hursten Ernest ————— (Profession:) agriculteur —————
de Saanen, Berne ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Julie-Emilie, née Delacretaz —————
de Corbeyrier —————

Inscrit au présent registre le vingt quatre janvier —————
mil huit cent huitante huit ————— sur la déclaration de Hursten Ernest
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite:

Ernest Hursten:

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguet

N° 2

Eggen, Marguerite

Le vingt-neuf janvier ————— mil huit cent huitante
huit — à une — heure ————— avant midi est née
à Gryon —————
Eggen Marguerite ————— fille légitime —————
de Eggen Charles-Auguste ————— (Profession:) agriculteur —————
de Niederstachen, Berne ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Elise, née Moreillon —————
de Gryon —————

Inscrit au présent registre le trente janvier —————
mil huit cent huitante huit ————— sur la déclaration de Eggen, Charles
Auguste père de l'enfant. —————

Confirmé après lecture faite:

Auguste Eggen:

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil de Brestigen

J. Amiguet

No 3

Putallaz, Louis-Aime-Francois

Le huit février mil huit cent huitante huit à onze heure trente minutes avant midi est né à Gryon Putallaz, Louis-Aime-Francois fils légitime de Putallaz, Joseph-Basile (Profession:) cordonnier de Chamson, Valais domicilié à Gryon et de Emma, née Pignolet de Chateau d'Or

Inscrit au présent registre le neuf février mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Putallaz, Joseph-Basile, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

B. Putallaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Chamson

J. Amiguet

No 4

Moreillon, Rosa-Julie-Louise
Allamand, Rosa-Julie-Louise

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil soussigné, Allamand Louis d'Ormont, Doyen et son épouse Louise, née Moreillon, dont le mariage a eu lieu aujourd'hui à Chamson, Moreillon, Rosa-Julie-Louise, comme étant leurs enfants, légitime par leur mariage. En conséquence l'enfant, Moreillon, Rosa-Julie-Louise, prend le nom de Allamand, Rosa-Julie-Louise, fille légitime des sus-mentionnés. Gryon le treize novembre mil huit cent soixante un. L'officier de l'état civil

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ormont, Doyen

Le vingt un février mil huit cent huitante huit à quatre heures après midi est née à Gryon Moreillon, Rosa-Julie-Louise fille illégitime de Moreillon, Louise (Profession:) de Gryon domicilié à Gryon et de

Inscrit au présent registre le vingt trois février mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Marianne Moreillon, née Berneux, grand-mère de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Marianne Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Meylan, Louis-Ernest

Le vingt deux mars mil huit cent huitante huit à cinq heure avant midi est né à Gzyon
 Meylan, Louis-Ernest fil légitime
 de Meylan, Louis-Ernest (Profession:) pasteur
 de Faurières et de Chenet domicilié à Gzyon
 et de Henriette Elisa née Audemar
 de Chenet

Inscrit au présent registre le vingt trois mars mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Louis-Ernest Meylan, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

E. Meylan
 Pasteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Chenet
 et au bureau central de l'état civil à Genève

J. Amiguet

N° 6

Massard, Fanny-Sophie

Le neuf mai mil huit cent huitante huit à une heure avant midi est née à Gzyon
 Massard, Fanny-Sophie fil légitime
 de Massard, Pierre-David (Profession:) charpentier
 de Rossinières domicilié à Gzyon
 et de Julie-Aline née Moret
 de Olhon

Inscrit au présent registre le onze mai mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Pierre-David Massard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre-D. Massard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Rossinières

J. Amiguet

N° 7

Delacretaz Henri - Gustave

Le quatre juin mil huit cent huitante
huit à huit heures avant midi est né

à Gryon

Henri-Gustave Delacretaz fils légitime

de Henri et de Delacretaz (Profession:) agriculteur

de Gorbeyrie domicilié à Gryon

et de Louise-Valérie Pillard

de Bes

Inscrit au présent registre le cinq juin

mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Delacretaz

Henri-Louis père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Delacretaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Espè

J. Guignot

N° 8

Ruchet François-Alexis

Le dix-sept juin mil huit cent huitante
huit à dix heures avant midi est né

à Gryon

Ruchet François-Alexis fils légitime

de Ruchet Pierre-François (Profession:) agriculteur

de Bes domicilié à Gryon

et de Marie-Judith, née Normand

de Gryon

Inscrit au présent registre le dix-huit juin

mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Ruchet

Pierre-François père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

F. Ruchet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bes

J. Guignot

Registre des naissances A.

N° 9

Aïe, Louise-Esaline

Le six juillet mil huit cent huitante
huit à six heures vingt minutes avant midi est né
à Gzyon
Aïe, Louise-Esaline fil le légitime
de Aïe, Pierre-François (Profession:) agriculteur
de Gzyon et Ollon domicilié à Gzyon
et de Jenny née Delacretaz
de Corbeyrier

Inscrit au présent registre le six juillet
mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Aïe, Pierre
François père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olle J. Arignol

N° 10

Aïe, Marie-Louise-Emma

Le trente août mil huit cent huitante
huit à huit heures après midi est né
à Gzyon
Aïe, Marie-Louise-Emma fil le légitime
de Aïe, Jules (Profession:) agriculteur
de Bes, Sigle et Gzyon domicilié à Gzyon
et de Marie-Louise-Emma née Delacretaz
de Corbeyrier

Inscrit au présent registre le trente août
mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Jules Aïe
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bes et Sigle



N° 11

Amiquet, Lucy

Le seize septembre mil huit cent huitante
huit à neuf heures après midi est né e
à Gayon
Amiquet, Lucy ———— fille légitime
de Amiquet, Gabriel ———— (Profession:) agriculteur
de Gayon ———— domicilié à Gayon
et de Julie-Hésètte, née Massard
de Dominières

Inscrit au présent registre le dix-sept septembre
mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Amiquet,
Gabriel, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

G. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

N° 12

Genet, Henriette-Elisa

Le vingt quatre octobre mil huit cent huitante
huit à trois heures avant midi est né e
à Gayon
Genet, Henriette-Elisa ———— fille légitime
de Genet, Jean-Louis ———— (Profession:) agriculteur
de Bee ———— domicilié à Gayon
et de Susanne-Julie, née Barberous
de Gayon

Inscrit au présent registre le vingt-cinq octobre
mil huit cent huitante huit sur la déclaration de Genet, Jean-
Louis, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jean-Louis Genet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bee

Registre des naissances A.

N° 13

Broyon, Abram - Ernest

Le sept novembre ————— mil huit cent huitante
 huit à sept heures ————— après midi est né
 à Doléche, vicie Gryon
 Broyon, Abram - Ernest ————— fils légitime
 de Broyon, Abram - Louis ————— (Profession:) vicier
 de Gryon ————— domicilié à Gryon
 et de Marie - Rosine - Hélène, vicie Cheria
 de Beu

Inscrit au présent registre le huit novembre —————
 mil huit cent huitante huit ————— sur la déclaration de Abram - Louis
 Broyon, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Broyon A. Louis

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 14

Anez, Emile

Le vingt sept décembre ————— mil huit cent huitante
 huit à huit heures ————— avant midi est né
 à Gryon
 Anez, Emile ————— fils légitime
 de Anez, Henri ————— (Profession:) boulanger
 de Gryon et Allon ————— domicilié à Gryon
 et de Marianne, vicie Normand
 de Gryon

Inscrit au présent registre le vingt huit décembre —————
 mil huit cent huitante huit ————— sur la déclaration de Henri Anez
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Anez

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

No _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

No _____

Le numéro 14 à la page 98, est celui de la mil huit cent dernière
inscription faite _____ heure dans l'année 1888. midi est né

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Que nous certifions _____ fil _____

de 31 décembre 1888. L'officier de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Ce double a été remis le 9 janvier 1889 à l'autorité

Inscrit au présent registre le _____ cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi

mil huit cent 9 janvier 1889 sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite

L'officier de l'état civil :

*ou: Gryon le 9 janvier 1889
Symon
27 ans*



J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Normand, Henriette

Le cinq janvier mil huit cent huitante
neuf à six heures trente minutes avant midi est né
à Gzyon
Normand, Henriette fil le légitime
de Normand, François-Louis (Profession:) agriculteur
de Gzyon domicilié à Gzyon
et de Dese, née Borlak
de Ormont-Dessous

Inscrit au présent registre le sept janvier
mil huit cent huitante neuf sur la déclaration de Normand,
François-Louis père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 2

Bocherens, Henri

Le vingt six avril mil huit cent huitante
neuf à cinq heures avant midi est né
à Gzyon
Bocherens, Henri fil le légitime
de Bocherens, Philippe (Profession:) agriculteur
de Gzyon domicilié à Gzyon
et de Susanne Marie, née Bratschi
de Saschek

Inscrit au présent registre le vingt sept avril
mil huit cent huitante neuf sur la déclaration de Bocherens
Philippe père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Philippe Bocherens

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 3

Richard, Philippe-Ernest

Le neuf mai mil huit cent huitante
neuf à six heures après midi est né
à Gryon
Richard, Philippe Ernest fils légitime
de Richard, David Philippe (Profession:) agriculteur
de Bex domicilié à Gryon
et de Isaline, née Broyon
de Gryon

Inscrit au présent registre le neuf mai
mil huit cent huitante neuf sur la déclaration de David Philippe
Richard, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

David Philippe Richard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier l'état civil de Bex

J. Amiguet

N° 4

Moreillon, Alice-Lina

Le seize mai mil huit cent huitante
neuf à quatre heures avant midi est née
à Gryon
Moreillon, Alice-Lina fille légitime
de Moreillon, Pierre-Abram (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Marie-Anne-Jenny, née Veillon
de Bex

Inscrit au présent registre le dix-huit mai
mil huit cent huitante neuf sur la déclaration de Moreillon
Pierre-Abram, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Moreillon P. A.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Cherix, Hélène

Le deux juillet — mil huit cent huitante
neuf — à une — heure — avant midi est né e
à Gryon —
Cherix, Hélène — fille légitime —
de Cherix, Gustave — (Profession:) agriculteur —
de Bea — domicilié à Gryon —
et de Susanne Elise, née Brojon —
de Gryon —

Inscrit au présent registre le trois juillet —
mil huit cent huitante-neuf — sur la déclaration de Cherix, Gustave
père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Gustave Cherix

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Bea

J. Amiguet

N° 6

Brojon, Henriette

Le cinq juillet — mil huit cent huitante
neuf — à huit — heures — après midi est né e
à Gryon —
Brojon, Henriette — fille légitime —
de Brojon, François-Louis — (Profession:) agriculteur —
de Gryon — domicilié à Gryon —
et de Marie-Henriette, née Ganet —
de Bea —

Inscrit au présent registre le huit juillet —
mil huit cent huitante-neuf — sur la déclaration de Brojon, François-
Louis père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Brojon François Louis

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 7

Pernet, Jeanne-Marguerite

Le neuf juillet ————— mil huit cent huitante
 neuf — à cinq — heures ————— après midi est née
 à Sous-Guyon —————
 Pernet, Jeanne-Marguerite ————— fille légitime —
 de Pernet, François-Louis ————— (Profession:) agriculteur —
 de Ornonx-Dessus ————— domicilié à Sous-Guyon —
 et de Marie-Henise, née Charvoz —————
 de Leytron, Valais —————

Inscrit au présent registre le Douze juillet —————
 mil huit cent huitante neuf — sur la déclaration de Pernet,
 François-Louis père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Pernet François Louis

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier de l'état civil de Ornonx-Dessus

J. Amiguet

No 8

Moreillon, Augusta

Le neuf août ————— mil huit cent huitante
 neuf — à sept — heures ————— après midi est née
 à Guyon —————
 Moreillon, Augusta ————— fille légitime —
 de Moreillon, Pierre-Abram ————— (Profession:) agriculteur —
 de Guyon ————— domicilié à Guyon —
 et de Marie-Julie, née Boson —————
 de Martigny-Ville —————

Inscrit au présent registre le Dix août —————
 mil huit cent huitante neuf — sur la déclaration de Pierre-Abram
 Moreillon père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Pierre Abram Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 9

Michaud, Julia

Le dis huit août — mil huit cent huitante
neuf — à onze — heure soixante minutes après midi est né e
à Gryon
Michaud, Julia — fil légitime
de Michaud, Pierre-François — (Profession:) agriculteur
de Gryon et Ferreyres — domicilié à Gryon
et de Elisabeth, née Schlappi
de La Roche (Berne)

Inscrit au présent registre le dis-neuf août
mil huit cent huitante neuf — sur la déclaration de Michaud
Pierre-François père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre-François Michaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil à La Sarraz.J. Amiguet

N° 10

Moreillon, Ami-Alexis

Le sept octobre — mil huit cent huitante
neuf — à six — heure quarante minutes avant midi est né —
à Gryon
Moreillon, Ami-Alexis — fil légitime
de Moreillon, Philippe — (Profession:) agriculteur
de Gryon — domicilié à Gryon
et de Chaise-Juliette, née Monod
de Ormont-Dessous

Inscrit au présent registre le neuf octobre
mil huit cent huitante neuf — sur la déclaration de Philippe
Moreillon père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Philippe Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 11

Morillon, Marthe Helene
Allamand, Marthe Helene

Par acte de legitimacion deux jours signé devant l'officier de l'état civil soussigné, Louis Allamand, dessus dit, époux Louis, née Amillet, dont le mariage a eu lieu aujourd'hui et reconnu Morillon, Marthe Helene comme étant leur enfant, légitime par le mariage. En conséquence l'enfant Morillon, Marthe Helene prend le nom de Allamand, Marthe Helene.

Le 12th 1879
Le préfet
J. Amiguet

filles légitimes des sus mentionnés.
Gryon le treize novembre mil huit cent quatre-vingt un. L'officier de l'état civil J. Amiguet
Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allamand, dessus.

Le vingt deux novembre mil huit cent huitante neuf à trois heures avant midi est né e à Gryon
Morillon, Marthe Helene fil le illégitime
de Morillon, Louis (Profession:) peint
de Gryon domicilié à Gryon
et de
de

Inscrit au présent registre le vingt trois novembre mil huit cent huitante neuf sur la déclaration de Marianne Morillon, née Berruas, grand-mère de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Marianne Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 12

Auce, Helene

Le vingt quatre décembre mil huit cent huitante neuf à heure vingt minutes après midi est né e à Gryon
Auce, Helene fil le légitime
de Auce, Philippe (Profession:) instituteur
de Gryon et Olon domicilié à Gryon
et de Louise Caroline, née Rey
de Forel sur Lucens

Inscrit au présent registre le vingt six décembre mil huit cent huitante neuf sur la déclaration de Philippe Auce père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Philippe Auce

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olon

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite : _____
L'officier de l'état civil : _____

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le *numero 12* à la page 105, est celui de la *dernière* mil huit cent _____
inscription à faite : *heure* dans l'année 1889 _____ midi est né _____
à _____ Les deux doubles du présent registre sont conformes _____

Que nous certifions _____ fil _____
de *31* décembre 1889. L'officier de _____ (Profession :) *Etat civil de Gryon*
de _____ domicilié à *J. Amiguet*
et de _____
de _____



Un double a été remis le 9 janvier 1890 à l'autorité cantonale
Inscrit au présent registre le *en exécution des art. 2 de la loi.* _____
mil huit cent _____ *9* janvier 1890 _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :



J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Broyon, Jeanne

Le quatorze février mil huit cent *nonante*
à *neuf* heures *avant* midi est née
à *Gryon*
Broyon, Jeanne fille légitime
de *Broyon, Jean-Louis* (Profession:) *agriculteur*
de *Gryon* domicilié à *Gryon*
et de *Elise, née Wursten*
de *Saanen, Berne*

Inscrit au présent registre le *quatorze février*
mil huit cent *nonante* sur la déclaration de *Broyon, Jean-Louis*
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite:

Jean-Louis Broyon

L'officier de l'état civil:

J. Amiguel

N° 2

Overney, Alexandrine Caroline

Le *seize février* mil huit cent *nonante*
à *une* heure *avant* midi est née
à *Gryon (aux Pâtes)*
Overney, Alexandrine Caroline fille légitime
de *Overney, Jacques Vital* (Profession:) *scienc*
de *Charmey, Frisbourg* domicilié à *aux Pâtes Gryon*
et de *Louise, née Hoeschi*
de *Schangnau, Berne*

Inscrit au présent registre le *Dix-sept février*
mil huit cent *nonante* sur la déclaration de *Jacques Vital*
Overney père de l'enfant

Confirmé après lecture faite:

J. Overney

L'officier de l'état civil:

Communique à l'officier de l'état civil de Charmey

J. Amiguel

No 3

Putallaz, Basile-Ernest

Le 21 février 1921, l'enfant désigné
ci-contre a été reconnu citoyen genevois,
résultant de la commune de Vevey
Gryon le 9 décembre 1921.
L'officier de l'état civil
J. Amiguet

Le quinze mars — mil huit cent soixante
à neuf — heures — avant midi est né

à Gryon
Putallaz, Basile-Ernest — fils légitime —
de Putallaz, Joseph-Basile — (Profession:) cordonnier —
de Chamason, Valais — domicilié à Gryon —
et de Emma, née Pignolet —
de Chateau-D'Or

Inscrit au présent registre le Dix-sept mars —
mil huit cent soixante — sur la déclaration de Putallaz, Joseph-
Basile père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

B. Putallaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chamason.

J. Amiguet

No 4

Schwizgebél, Susanne-Marie

Le neuf avril — mil huit cent soixante
à sept — heures — avant midi est née

à Les Planches, rière Gryon
Schwizgebél, Susanne-Marie — fille légitime —
de Schwizgebél, Christ — (Profession:) agriculteur —
de Saanen, Berne — domicilié à Gryon —
et de Elisabeth, née Marggi —
de Genk, Berne —

Inscrit au présent registre le Dix avril —
mil huit cent soixante — sur la déclaration de Christ —
Schwizgebél père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwizgebél

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Leub

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Amiquet, Gabrielle

Le vingt sept avril ————— mil huit cent soixante
à huit ————— heures ————— après midi est né e

à Gyon —————

Amiquet, Gabrielle ————— fil le légitime —————

de Amiquet, Gabriel ————— (Profession:) agriculteur —————

de Gyon ————— domicilié à Gyon —————

et de Julie Lisette, née Massard —————

de Provenières —————

Inscrit au présent registre le vingt huit avril —————

mil huit cent soixante ————— sur la déclaration de Amiquet, Gabriel

père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

J. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

N° 6

Eggen, Edouard

Le vingt neuf juillet ————— mil huit cent soixante
à sept ————— heures ————— après midi est né —

à Gyon —————

Eggen, Edouard ————— fil s légitime —————

de Eggen, Charles-Auguste ————— (Profession:) agriculteur —————

de Niederstolken ————— domicilié à Gyon —————

et de Marie-Elise, née Morillon —————

de Gyon —————

Inscrit au présent registre le trente un juillet —————

mil huit cent soixante ————— sur la déclaration de Eggen, Charles

Auguste, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Auguste Eggen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Brestigen

J. Amiquet

No 7

Wursten, Ernest

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 12 décembre 1957, l'inscription ci-contre est complétée en ce sens que le patronyme de l'intéressé soit orthographié "Würsten" et non Wursten.

Gryon, le 16 déc. 1957
L'officier de l'état civil:
H. Cottet

Le quinze octobre _____ mil huit cent nonante
_____ à neuf heures _____ avant midi est né
à Gryon _____
Wursten, Ernest _____ fils légitime _____
de Wursten, Ernest _____ (Profession:) agriculteur _____
de Saanen, Berne _____ domicilié à Gryon _____
et de Marie-Julie-Emilie, née Delacretaz _____
de Corbeyrier _____

Inscrit au présent registre le seize octobre _____
mil huit cent nonante _____ sur la déclaration de Wursten,
Ernest, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Wursten.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguet

No 8

Bocherens, Jeanne-Marie

Le vingt octobre _____ mil huit cent nonante
_____ à trois heures _____ avant midi est née
à Gryon _____
Bocherens, Jeanne-Marie _____ fille légitime _____
de Bocherens, Jean-François _____ (Profession:) agriculteur _____
de Gryon _____ domicilié à Gryon _____
et de Amiguet, née Bratschi, Julie-Louise _____
de Gryon _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux octobre _____
mil huit cent nonante _____ sur la déclaration de Bocherens
Jean-François père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jean-François Bocherens

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :) _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :) _____

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Registre des naissances A.

No _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession:)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

No _____

Le numéro 8, à la page 116 est celui de la mil huit cent dernière inscription à faite _____ heure dans l'année 1890. _____ midi est né

* Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions. _____ fil _____

de 31 décembre 1890. L'officier de _____ (Profession:), l'état civil de Gryon

de _____ domicilié à _____ J. Anquetz

et de _____

de _____

Un double a été remis le 8 janvier 1891 à l'autorité

Inscrit au présent registre le cantonale en exécution de l'art. 8 de la loi

mil huit cent _____ 9 janvier 1891 sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :



Handwritten notes:
Gryon le 3 Janvier 1891
Le préfet
J. Anquetz

Handwritten signature: J. Anquetz

Registre des naissances A.

N° 1

Ravy, Charles Eugène

Le cinq janvier ————— mil huit cent soixante
un — à trois — heures ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Ravy, Charles-Eugène ————— fils légitime —————
de Ravy, Pierre-François ————— (Profession:) agriculteur —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Jenny-Emilie, née Bocherens —————
de Gryon —————

Inscrit au présent registre le cinq janvier —————
mil huit cent soixante un ————— sur la déclaration de Ravy, Pierre
François, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

P. Ravy

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 2

Broyon, Ernest

Le seize janvier ————— mil huit cent soixante
un — à sept — heures ————— après midi est né —
à Gryon —————
Broyon, Ernest ————— fils légitime —————
de Broyon, François-Louis ————— (Profession:) agriculteur —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Henriette, née Broyon —————
de Bea —————

Inscrit au présent registre le dix-sept janvier —————
mil huit cent soixante un ————— sur la déclaration de Broyon,
François-Louis, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

François-Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 3

Normand, Charles

Le vingt avril ————— mil huit cent soixante
 un à neuf heures ————— après midi est né
 à Gzyon —————
 Normand, Charles ————— fils légitime —————
 de François-Louis Normand ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Gzyon ————— domicilié à Gzyon —————
 et de Adèle, née Barlat. —————
 de Crouzet-Dessous —————

Inscrit au présent registre le vingt deux avril —————
 mil huit cent soixante un ————— sur la déclaration de François-Louis
 Normand père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

L. Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 4

Auez, Esther-Jenny

Le vingt sept avril ————— mil huit cent soixante
 un à onze heures & quarante cinquante minutes avant midi est né &
 à Gzyon —————
 Auez, Esther-Jenny ————— fille légitime —————
 de Auez, Henri ————— (Profession:) boulanger —————
 de Gzyon et Allon ————— domicilié à Gzyon —————
 et de Marianne née Normand —————
 de Gzyon —————

Inscrit au présent registre le vingt sept avril —————
 mil huit cent soixante un ————— sur la déclaration de Henri Auez
 père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Henri Auez Normand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Chambaz

Berthe Rosalie Marguerite

Le neuf juin ————— mil huit cent soixante
un — à onze — heures huit minutes avant midi est née
à Gryon —————
Chambaz, Berthe Rosalie Marguerite fille légitime ———
de Chambaz, Jean-Louis-Charles (Profession:) garde malade
de Bremblens ————— domicilié à Verridet ———
et de Rosalie, née Nicolier, en séjour à Gryon ———
de Ormont-Dessus —————

Inscrit au présent registre le douze juin —————
mil huit cent soixante un ————— sur la déclaration de Jean Alexandre
Nicolier grand-père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Jm. A. Nicolier

L'officier de l'état civil :

Commis aux officiers de l'état civil de Lanay et Montreux

J. Amiguel

N° 6

Broyon, Elise

Le vingt trois juin ————— mil huit cent soixante
un — à cinq — heures ————— après midi est née
à Gryon —————
Broyon, Elise ————— fille légitime ———
de Broyon, Jules ————— (Profession:) agriculteur ———
de Gryon ————— domicilié à Gryon ———
et de Louise, née Schvitzgebel —————
de Louvenen, Berne —————

Inscrit au présent registre le vingt cinq juin —————
mil huit cent soixante un ————— sur la déclaration de Broyon, Jules
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Jules Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

N° 7

Morillon, Héloïse

Le vingt quatre novembre mil huit cent soixante
un à deux heures avant midi est né
à Gryon
Morillon, Héloïse fille légitime
de Morillon, Pierre-Abram (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Marie-Julie, née Bason
de Marsigny-Ville

Inscrit au présent registre le vingt quatre novembre
mil huit cent soixante un sur la déclaration de Pierre-Abram
Morillon père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre Abram Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 8

Massard, Benjamin

Le vingt cinq novembre mil huit cent soixante
un à trois heures après midi est né
à Gryon
Massard, Benjamin fils légitime
de Massard, Pierre-David (Profession:) charpentier
de Rossinières, décédé le vingt un novembre mil huit cent soixante un
et de Julie-Alice, née Moret
de Allon, domiciliée à Gryon

Inscrit au présent registre le vingt six novembre
mil huit cent soixante un sur la déclaration de Moret, Sophie
née Zumbanner, mère de l'accouchée qui était présente à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Sophie Moret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rossinières.

J. Amiguet

vu
Gryon le 1^{er} Dec 1861
Le préfet
J. P.

Registre des naissances A.

N° 9

Barbey, Jean-Louis

Le *trente un* décembre _____ mil huit cent *soixante*
 — *un* — à *deux* heures _____ avant midi est né
 à *Préville Gyon*
Barbey, Jean-Louis _____ fil *légitime*
 de *Barbey, Jules-Vincent* _____ (Profession:) *agriculteur*
 de *Allon* _____ domicilié à *Préville Gyon*
 et de *Louise, née Strautschi*
 de *Saaneu, Bernu*

Inscrit au présent registre le *trente un* décembre _____
 mil huit cent *soixante un* _____ sur la déclaration de *Barbey Jules-*
Vincent, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Barbey Jules

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

J. Auignuet

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
 _____ à _____ heure _____ midi est né
 à _____
 _____ fil _____
 de _____ (Profession:) _____
 de _____ domicilié à _____
 et de _____
 de _____

Inscrit au présent registre le _____
 mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le numéro 9, à la page 118, est celui mil huit cent _____ de la dernière inscription heure faite dans l'année midi est né _____ 1891. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. _____ fil _____

de 31 décembre 1891. L'officier de _____ (Profession :) l'état civil de Gryon

de _____ domicilié à J. Amiguet _____

et de _____

de _____

Un double a été remis le 8 janvier 1892 à l'autorité _____

Inscrit au présent registre le cantonal en exécution de l'art. 4 de la loi

mil huit cent _____ 8 janvier 1892 sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet



Registre des naissances A.

N° 1

Putallaz, Berthe-Emma

Le vingt-six février ————— mil huit cent soixante
deux — à une — heure ————— avant midi est née
à Gryon —————
Putallaz, Berthe-Emma ————— fille légitime —————
de Putallaz, Joseph-Basile ————— (Profession:) cordonnier —————
de Chamoson, Palais ————— domicilié à Gryon —————
et de Emma, née Pignolet —————
de Château-D'Vez —————

Inscrit au présent registre le vingt-sept février —————
mil huit cent soixante-deux ————— sur la déclaration de Putallaz,
Joseph-Basile, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Basile Putallaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chamoson.

J. Amiguet

N° 2

Broyon, Marie

Le quinze avril ————— mil huit cent soixante
deux — à onze — heure ————— après midi est née
à Gryon —————
Broyon, Marie ————— fille légitime —————
de Broyon, Jean-Louis ————— (Profession:) agriculteur —————
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Elise, née Hursten —————
de Saanen, Berne —————

Inscrit au présent registre le seize avril —————
mil huit cent soixante-deux ————— sur la déclaration de Jean-Louis
Broyon, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Broyon.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 3

Anez, Arnold Auguste

Le vingt six juillet — mil huit cent *nonante*
 deux — à dix — heures — apres midi est né —
 à Gryon —
 Anez, Arnold Auguste — fils *legitime* —
 de Anez, Philippe — (Profession:) *instituteur* —
 de Gryon et Olon — domicilié à Gryon —
 et de Louise Caroline, née Rey —
 de Forel sur Lucens —

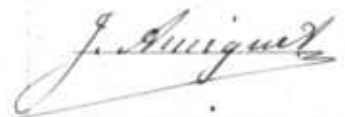
Inscrit au présent registre le *vingt huit juillet* —
 mil huit cent *nonante deux* — sur la déclaration de *Philippe Anez*
 père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olon



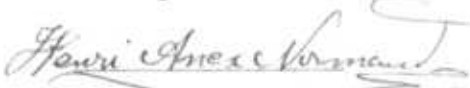
N° 4

Anez, Pierre

Le *treize aout* — mil huit cent *nonante*
 deux — à sept — heures *quize minutes* apres midi est né —
 à Gryon —
 Anez, Pierre — fils *legitime* —
 de Anez, Henri — (Profession:) *boulangers* —
 de Gryon et Olon — domicilié à Gryon —
 et de Marianne, née Normand —
 de Gryon —

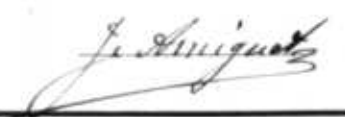
Inscrit au présent registre le *seize aout* —
 mil huit cent *nonante deux* — sur la déclaration de *Henri Anez*
 père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Olon



Registre des naissances A.

N° 5

Barben Bertha

Le premier décembre _____ mil huit cent soixante
deux — à deux — heures _____ avant midi est née
à Gzyon _____
Barben Bertha _____ fille légitime _____
de Barben Philippe _____ (Profession:) agriculteur _____
de Gessenay _____ domicilié à Gzyon _____
et de Lea Bertha Amanda, née Sellen _____
de Gessenay _____

Inscrit au présent registre le premier décembre _____
mil huit cent soixante-deux — sur la déclaration de Barben
Philippe, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Barben Philippe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay J. Amiguet

N° 6

Amiguet, Lisette

Le dix décembre _____ mil huit cent soixante
deux — à onze — heures _____ trente minutes après midi est née
à Gzyon _____
Amiguet, Lisette _____ fille légitime _____
de Amiguet, Gabriel _____ (Profession:) agriculteur _____
de Gzyon _____ domicilié à Gzyon _____
et de Julie-Lisette, née Massard _____
de Rossinières _____

Inscrit au présent registre le dix décembre _____
mil huit cent soixante-deux — sur la déclaration de Gabriel
Amiguet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

No 7
Schwitzgebel, Anna

Le vingt un décembre mil huit cent nonante
deux à deux heure, trois minutes avant midi est né e
à Gryon
Schwitzgebel, Anna fil légitime
de Schwitzgebel, Christ (Profession:) agriculteur
de Saanen, Berne domicilié à Gryon
et de Elisabeth, née Maggi
de Lenk, Berne

Inscrit au présent registre le vingt un décembre
mil huit cent nonante deux sur la déclaration de Christ
Schwitzgebel, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Christ Schwitzgebel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguet

No

Le numéro 7, à la page 123, est celui mil huit cent de la
dernière inscription heure faite dans l'année 1892 midi est né
Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Le que nous certifions fi
de 31 décembre 1892. l'officier de (Profession:) l'état civil de Gryon

de J. Amiguet domicilié à
et de
de



Un double a été remis le 9 janvier 1893 à l'autorité
Inscrit au présent registre le cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi
mil huit cent 9 janvier 1893 sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

mi
Gryon le 5 janvier 1893.
Le préfet
J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Broyon, Félix-Emile

Le cinq février mil huit cent soixante
trois à quatre heures trente minutes avant midi est né

à Gryon

Broyon, Félix-Emile fils légitime

de Broyon, Abram-Louis (Profession:) siccier

de Gryon domicilié à Gryon

et de Marie-Rosine Hélie, née Cheria

de Bea

Inscrit au présent registre le six février

mil huit cent soixante trois sur la déclaration de Abram-Louis

Broyon, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Abram L. Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

N° 2

Moreillon, Eugénie

Le dix-huit février mil huit cent soixante
trois à quatre heures après midi est née

à Gryon

Moreillon, Eugénie fille légitime

de Moreillon, Jules-Jean-Louis (Profession:) agriculteur

de Gryon domicilié à Gryon

et de Marie-Louise, née Thomas

de Bea

Inscrit au présent registre le vingt février

mil huit cent soixante trois sur la déclaration de Moreillon-

Jules-Jean-Louis père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

Registre des naissances A.

No 3

Wursten, Rose-Marianne

Le dix huit mars ————— mil huit cent nonante
trois — à dix heures ————— après midi est née
à Gryon —————
Wursten, Rose-Marianne ————— fille légitime —
de Wursten, Ernest ————— (Profession:) agriculteur —
de Saanen, Berne ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Julie-Emilie, née Delacretaz —————
de Corbeyrier —————

Inscrit au présent registre le vingt mars —————
mil huit cent nonante trois ————— sur la déclaration de Wursten, Ernest
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Ernest Wursten.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saanen

J. Amiguet

No 4

Morillon, Eugene

Le deux août ————— mil huit cent nonante
trois — à dix heures ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Morillon, Eugene ————— fils légitime —
de Morillon, Pierre-François ————— (Profession:) agriculteur —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Olga-Elisa, née Duprene —————
de Leyrin et Aigle —————

Inscrit au présent registre le trois août —————
mil huit cent nonante trois ————— sur la déclaration de Morillon,
Pierre-François, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

François Morillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 5

Ravy, Marianne-Judith

Le trois août — mil huit cent soixante
trois — à onze — heures rente minutes — après midi est né e
à Gryon
Ravy, Marianne-Judith — fille légitime —
de Ravy, Pierre-François — (Profession:) agriculteur —
de Gryon — domicilié à Gryon
et de Jenny-Emilie, née Bahrens
de Gryon

Inscrit au présent registre le vingt
mil huit cent soixante trois — sur la déclaration de Ravy, Pierre
François, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ravy P^{is}

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 6

Aulet, François

Le quatorze novembre — mil huit cent soixante
trois — à onze — heures — avant midi est né
à Gryon
Aulet, François — fils légitime —
de Aulet, François — (Profession:) agriculteur —
de Gryon, Bes et Sigle domicilié à Gryon
et de Ida, née Broyon
de Gryon

Inscrit au présent registre le quinze novembre
mil huit cent soixante trois — sur la déclaration de Aulet, François
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Aulet François

L'officier de l'état civil :

Communique aux officiers de l'état civil de Bes et Sigle J. Amiguet

N° 7

Aulet, Albert-Georges

Le quatorze novembre — mil huit cent ~~soixante~~
trois — à onze — heures trente minutes — avant midi est né —
à Gryon —
Aulet — fil ~~légitime~~
de Aulet, François — (Profession :) agriculteur —
de Gryon, Beaud. Sighe — domicilié à Gryon —
et de Ida, née Broyon —
de Gryon —

Inscrit au présent registre le quinze novembre —
mil huit cent ~~soixante~~ trois — sur la déclaration de Aulet, François
père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Aulet F.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 8

Aves, Eugène-Auguste

Le vingt novembre — mil huit cent ~~soixante~~
trois — à trois — heures quarante cinq minutes — avant midi est né —
à Gryon —
Aves, Eugène-Auguste — fil ~~légitime~~
de Aves, Henri — (Profession :) boulanger —
de Gryon et Allon — domicilié à Gryon —
et de Marianne née Normand —
de Gryon —

Inscrit au présent registre le vingt deux novembre —
mil huit cent ~~soixante~~ trois — sur la déclaration de Aves Henri
père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Henri Aves Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

Registre des naissances A.

N° 9

Boo, François Philippe

Le Die décembre ————— mil huit cent soixante
trois — à onze — heures ————— après midi est né —
à Gryon —————
Boo, François-Philippe ————— fils légitime —————
de Boo, François Philippe ————— (Profession:) agriculteur —
de Gessenay, Berne ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Louise, née Pochon —————
de Verossaz, Valais —————

Inscrit au présent registre le onze décembre —————
mil huit cent soixante-trois ————— sur la déclaration de Boo, François
Philippe père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Boo François Philippe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay : J. Amiguet

N° 10

Broyon, Louis

Le Die décembre ————— mil huit cent soixante
trois — à sept — heures ————— après midi est né —
à Gryon —————
Broyon, Louis ————— fils légitime —————
de Broyon, Jean-Louis ————— (Profession:) agriculteur —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Elise, née Wursten —————
de Gessenay, Berne —————

Inscrit au présent registre le onze décembre —————
mil huit cent soixante-trois ————— sur la déclaration de Broyon, Jean-
Louis père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N^o 11

Aulet, Jules

Le Die huit Decembre mil huit cent soixante
trois à sept heures avant midi est né
à Gryon
Aulet, Jules fils légitime
de Aulet, Jules (Profession:) agriculteur
de Gryon, Bes et Aigle domicilié à Gryon
et de Marie Louise - Emma, née Delacretaz
de Corbeyrier

Inscrit au présent registre le Die huit Decembre
mil huit cent soixante trois sur la déclaration de Aulet, Jules
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Aulet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers d'état civil de Bes et Aigle J. Amiguet

N^o

Le numero 11, à la page 129, est celui mil huit cent De la
dernière inscription heure faite dans l'année 1893 midi est né
Les deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions fil

de 31 Decembre 1893. L'officier de l'état (Profession:) civil de Gryon
de Canton de Vaud domicilié à J. Amiguet
et de Etat Civil
de Gryon

Un double a été remis le 10 janvier 1894 à l'autorité
Inscrit au présent registre le cantonale en exécution de l'article 2 de la loi
mil huit cent 10 janvier 1894 sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Broyon Charles Albert

Le premier mai _____ mil huit cent *nonante*
quatre - à *onze* - heures *rente minutes* après midi est né
à *Gryon* _____
Broyon, Charles Albert _____ fils *légitime* _____
de *Broyon, François-Louis* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de *Gryon* _____ domicilié à *Gryon* _____
et de *Marie-Henriette, née Genet* _____
de *Bea* _____

Inscrit au présent registre le *deux mai* _____
mil huit cent *nonante quatre* _____ sur la déclaration de *Broyon,*
François-Louis, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

François Louis Broyon


L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 2

Nicollerat, Julie-Marianne

Le *sept juin* _____ mil huit cent *nonante*
quatre - à *deux* - heures *quarante minutes* avant midi est née
à *Gryon* _____
Nicollerat, Julie-Marianne _____ fille *légitime* _____
de *Nicollerat, Daniel* _____ (Profession:) *agriculteur* _____
de *Bea* _____ domicilié à *Gryon* _____
et de *Julie, née Broyon* _____
de *Gryon* _____

Inscrit au présent registre le *sept juin* _____
mil huit cent *nonante quatre* _____ sur la déclaration de *Nicollerat,*
Daniel, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Daniel Nicollerat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. Amiguet

No 3

Berdez, Jacques-Henri-François

Le huit juillet mil huit cent nonante
quatre à une heure quarante cinq minutes avant midi est né =
 à Gryon
Berdez, Jacques-Henri-François fils légitime
 de Berdez, Jules-Louis-Georges-Samson (Profession:) médecin
 de Passinire et Tsey domicilié à Sausanne
 et de Emma-Lina-Wilhelmine, née Quisan
 de Arenches

Inscrit au présent registre le neuf juillet
 mil huit cent nonante quatre sur la déclaration de Berdez, Jules-
Louis-Georges-Samson père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

J. Berdez

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de
Passinire, Tsey et Sausanne

J. Amigault

No 4

Barben, Nancy

Le neuf juillet mil huit cent nonante
quatre à neuf heures avant midi est née
 à Gryon
Barben, Nancy fille légitime
 de Barben, Philippe (Profession:) agriculteur
 de Gessenay, Berne domicilié à Gryon
 et de Lia, Bertha-Amanda, née Kellen
 de Gessenay

Inscrit au présent registre le neuf juillet
 mil huit cent nonante quatre sur la déclaration de Barben,
Philippe, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Barben Ph.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amigault

Registre des naissances A.

N° 5

Moreillon, Marcel

Le quatre août _____ mil huit cent ~~soixante~~
 quatre à dix heures _____ avant midi est né
 à Gryon _____
 Moreillon, Marcel _____ fil ~~légitime~~
 de Moreillon, Philippe _____ (Profession:) agriculteur
 de Gryon _____ domicilié à Gryon _____
 et de Louise-Juliette, née Monod _____
 de Ormont-Dessus _____

Inscrit au présent registre le six août _____
 mil huit cent ~~soixante~~ quatre sur la déclaration de Moreillon,
 Philippe, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Philippe Moreillon.

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel

N° 6

Genet, Alice-Louisa

Le vingt août _____ mil huit cent ~~soixante~~
 quatre à huit heures ~~sept minutes~~ avant midi est née
 à Gryon _____
 Genet, Alice-Louisa _____ fille ~~légitime~~
 de Genet, Jean-Louis _____ (Profession:) agriculteur
 de Bes _____ domicilié à Gryon _____
 et de Susanne-Julie, née Bocherans _____
 de Gryon _____

Inscrit au présent registre le vingt-un août _____
 mil huit cent ~~soixante~~ quatre sur la déclaration de Genet, Jean-
 Louis, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Genet J. Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bes

J. Amiguel

Registre des naissances A.

N° 7

Amiquet Henri

Le vingt-cinq août _____ mil huit cent soixante
 quatre à huit heures _____ avant midi est né
 à Gryon
 Amiquet, Henri _____ fils légitime
 de Amiquet, Gabriel _____ (Profession:) agriculteur
 de Gryon _____ domicilié à Gryon
 et de Julie-Lisette, née Massard
 de Rossinières

Inscrit au présent registre le vingt-sept août _____
 mil huit cent soixante quatre sur la déclaration de Amiquet, Gabriel
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

J. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

N° 8

Amiquet Marie

Le deux septembre _____ mil huit cent soixante
 quatre à huit heures _____ avant midi est née
 à Gryon
 Amiquet, Marie _____ fille légitime
 de Amiquet, Jules _____ (Profession:) agriculteur
 de Gryon _____ domicilié à Gryon
 et de Marie-Elie, née Borloy
 deumont-dessous

Inscrit au présent registre le quatre septembre _____
 mil huit cent soixante quatre sur la déclaration de Jules Amiquet
 père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

J. Amiquet fils

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Registre des naissances A.

N° 9

Wecker Louis

Le vingt-un Septembre mil huit cent nonante
quatre à dix heures avant midi est né

à Guyon

Wecker Louis fils illégitime

de Wecker Marie Aline (Profession:) domestique

de Ubbichen dist de Conches (Valais) domicilié à Guyon

et de

de

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Septembre

mil huit cent nonante quatre sur la déclaration de Cuendet Edouard

chez qui la mère était en service

Confirmé après lecture faite :

E. Cuendet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'office de l'état-civil d'Ubbichen

J. Amiguel fils
Rempl. et

N° 10

Nicolier Jean-Alexandre

Le dix-neuf novembre mil huit cent nonante
quatre à dix heures après midi est né

à Guyon

Nicolier fils illégitime

de Nicolier Marie Elise (Profession:) sans profession

de Oremont-dessus domicilié à Guyon

et de

de

Inscrit au présent registre le vingt novembre

mil huit cent nonante quatre sur la déclaration de Nicolier Jean-

Alexandre, grand-père maternel de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

J. Nicolier

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel fils
Rempl. et

N° 11

Schmitzgebél Jean Louis

Le vingt quatre novembre mil huit cent ~~nonante~~
 quatre à huit heures après midi est né
 à Gyon
 Schmitzgebél, Jean Louis fil & légitime
 de Schmitzgebél Christ (Profession:) agriculteur
 de Saanen, Berne domicilié à Gyon
 et de Elisabeth, née Hauggi
 de Lenk, Berne

Inscrit au présent registre le vingt six novembre
 mil huit cent ~~nonante~~ quatre sur la déclaration de Christ
 Schmitzgebél père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Christ Schmitzgebél.
 Communiqué à l'office de l'état civil de Saanen

J. Amiguel fils
 Remplacant

N°

Le numéro 11 à la page 135 est celui de la mil huit cent ~~nonante~~
 inscription à faite heure sans l'année 1894 midi est né
 Les deux doubles du présent registre sont conformes

Ce que nous certifions fil
 de 31 décembre 1894 L'office de l'état civil (Profession:) de Gyon
 de domicilié à J. Amiguel fils
 et de Remplacant
 de



Inscrit au présent registre le bon double a été remis le 10 janvier à l'autorité
 mil huit cent ~~nonante~~ cantonal en exécution sur la déclaration de de l'article 2
 de la loi

Confirmé après lecture faite :



10 janvier 1895

L'officier de l'état civil :

J. Amiguel fils
 Remplacant

Registre des naissances A.

N° 1

Marggi, Pierre

Le cinq février _____ mil huit cent ~~soixante~~
 cinq _____ à onze _____ heures cinquante minutes _____ après midi est né _____
 à Gayon _____
 Marggi, Pierre _____ fils légitime _____
 de Marggi, Pierre _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Lenth, Bern _____ domicilié à Gayon _____
 et de Beetschen, Madeleine _____
 de Lenth, Bern _____

Inscrit au présent registre le six février _____
 mil huit cent nonante cinq _____ sur la déclaration de Marggi, Pierre
 père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Marggi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de la localité

J. Amiguet

N° 2

Aulet, Marianne

Le vingt-trois avril _____ mil huit cent nonante
 cinq _____ à huit _____ heures _____ après midi est née _____
 à Gayon _____
 Aulet, Marianne _____ fille légitime _____
 de Aulet, Jules _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Gayon, Bee et Sigle _____ domicilié à Gayon _____
 et de Marie-Louise Emma, née Delacretay _____
 de Corbeyrie _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre avril _____
 mil huit cent nonante cinq _____ sur la déclaration de Aulet, Jules
 père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Aulet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Bee
 et Sigle

J. Amiguet

N° 3

Aulot, Jeanne - Ida

Le vingt quatre juillet _____ mil huit cent nonante
vingt à neuf heures _____ après midi est né et
à Gryon
Aulot, Jeanne - Ida _____ fils légitime
de Aulot, François _____ (Profession:) agriculteur
de Gryon, Des et Sigle _____ domicilié à Gryon
et de Ida, née Brayon
de Gryon

Inscrit au présent registre le vingt cinq juillet
mil huit cent nonante cinq sur la déclaration de Aulot, François
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Aulot François

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers d'état civil de Des et Sigle J. Amiguet

N° 4

Moreillon, Adrien

Le Dix août _____ mil huit cent nonante
cinq à une heure quatre minutes _____ après midi est né —
à Gryon
Moreillon, Adrien _____ fils légitime
de Moreillon, Pierre - François _____ (Profession:) agriculteur
de Gryon _____ domicilié à Gryon
et de Alga, Elisa, née Dufrene
de Leyssin et Sigle

Inscrit au présent registre le Dix août
mil huit cent nonante cinq sur la déclaration de Moreillon,
Pierre - François père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Moreillon François

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

2711
 le 24. sept. 1895
 Ch. P. P. P. P. P.
 1200/100

Registre des naissances A.

N° 5

Broyon, Rose

Le vingt-quatre septembre mil huit cent nonante
 cinq à six heures trente minutes après midi est né
 à Gryon
 Broyon, Rose fil le légitime
 de Broyon, Jean-Louis (Profession:) agriculteur
 de Gryon domicilié à Gryon
 et de Elise, née Hursten
 de Gessenay, Berne

Inscrit au présent registre le vingt unq septembre
 mil huit cent nonante unq sur la déclaration de Broyon, Jean-
 Louis, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

N°

Le mil huit cent
 à heure midi est né
 à
 fil
 de (Profession:)
 de domicilié à
 et de
 de

Inscrit au présent registre le
 mil huit cent sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heure _____ midi est né _____

à _____

_____ fil _____

de _____ (Profession :)

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le *numéro 5, à la page 128, est celui de la* mil huit cent *dernière*
inscription à faite dans heure *l'année 1895. Les* midi est né
deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que
nous certifions. _____ fil _____

de *31 décembre 1895. L'officier de* (Profession :) *l'état civil de Gryon*

de _____ domicilié à *J. Amiguetz*

et de _____

de _____

Une double a été remis, le 10 janvier 1896, à l'autorité

Inscrit au présent registre le *cantonale en exécution de l'article 2 de la loi*

mil huit cent *10 janvier 1896* sur la déclaration de _____

~~Confirmé après lecture faite :~~

L'officier de l'état civil :



J. Amiguetz

Registre des naissances A.

N° 1

Schlappi, Susanne-Marie

Approuvé la radiation du
mot Christian à la 4e ligne
l'officier de l'état civil
J. Amiguet

Le quinze janvier mil huit cent soixante
six à six heures trente minutes midi est né
à Gryon
Schlappi Christian, Susanne-Marie fille légitime
de Schlappi Christian (Profession:) agriculteur
de la pente domicilié à Gryon
et de Sophie, née Bartschi
de Seldhodere

Inscrit au présent registre le seize janvier
mil huit cent soixante six sur la déclaration de Schlappi Christian
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Christian Schlappi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gryon

J. Amiguet

N° 2

Amiguet, Jeanne-Augusta

Le quinze janvier mil huit cent soixante
six à dix heures après midi est né
à Gryon
Amiguet Jeanne-Augusta fille légitime
de Amiguet Félix (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Anne-Catherine, née Reutcher
de Saanen, Berne

Inscrit au présent registre le seize janvier
mil huit cent soixante six sur la déclaration de Amiguet
Félix père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Félix Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 3

Amiquet, mort-ne

Le cinq février mil huit cent soixante
 six à onze heures après midi est né mort
 à Gzyon
 Amiquet fils légitime
 de Amiquet, Louis-Philippe (Profession:) agriculteur
 de Gzyon domicilié à Gzyon
 et de Julie, née Nicotice
 de Ormont-Dessus

Inscrit au présent registre le sept février
 mil huit cent soixante-six sur la déclaration de Amiquet,
 Louis-Philippe, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ls Ph Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

No 4

Anex, Marie-Elise

Le onze février mil huit cent soixante
 six à trois heures trente minutes avant midi est née
 à Gzyon
 Anex, Marie-Elise fille légitime
 de Anex, Henri (Profession:) boulanger
 de Gzyon et Allon domicilié à Gzyon
 et de Marianne, née Normand
 de Gzyon

Inscrit au présent registre le Douze février
 mil huit cent soixante six sur la déclaration de Anex, Henri
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Anex Normand

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon

Registre des naissances A.

N° 5

Maggi, Jean-Emile

Le quatre mars _____ mil huit cent ~~nonante~~
 six _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est né
 à Gryon _____
 Maggi, Jean-Emile _____ fils légitime _____
 de Maggi, Pierre _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Lenk, Berne _____ domicilié à Gryon _____
 et de Madeleine, née Beetschen _____
 de Lenk _____

Inscrit au présent registre le quatre mars _____
 mil huit cent ~~nonante~~ six _____ sur la déclaration de Maggi,
 Pierre, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Pierre Maggi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lenk

J. Amiguet

N° 6

Boo, Marie-Julie

Le cinq mars _____ mil huit cent ~~nonante~~
 six _____ à neuf _____ heures _____ après midi est née
 à Gryon _____
 Boo, Marie-Julie _____ fille légitime _____
 de Boo, François-Philippe _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Gessenay, Berne _____ domicilié à Gryon _____
 et de Marie-Henriette, née Pochon _____
 de Verroz, Valais _____

Inscrit au présent registre le six mars _____
 mil huit cent ~~nonante~~ six _____ sur la déclaration de Boo, François
 Philippe père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Boo François Ph.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay

J. Amiguet

No 7

Amiguet, Jules-Albert

Le trois août ————— mil huit cent nonante
six — à six — heures ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Amiguet, Jules-Albert ————— fils légitime —
de Amiguet, Jules ————— (Profession:) agriculteur —
de Gryon ————— domicilié à Gryon —
et de Marie-Esprit, née Borloy —————
de Ormont, Drouot —————

Inscrit au présent registre le vingt août —————
mil huit cent nonante six ————— sur la déclaration de Amiguet, Jules
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

J. Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 8

Aves, Mathilde

Le seize août ————— mil huit cent nonante
six — à huit — heures vingt minutes ————— après midi est né e
à Gryon —————
Aves, Mathilde ————— fille légitime —
de Aves, Philippe ————— (Profession:) Instituteur —
de Gryon et Ollon ————— domicilié à Gryon —
et de Chouise-Caroline, née Rey —————
de Forcl / Lucens —————

Inscrit au présent registre le Dieu-huit août —————
mil huit cent nonante six ————— sur la déclaration de Aves, Philippe
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Th. Aves Rey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Ollon

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 9

Amiguet, Louis-André

Le neuf septembre ————— mil huit cent soixante
 six — à sept — heures ————— avant midi est né
 à Gzyon —————
 Amiguet, Louis-André ————— fils légitime —————
 de Amiguet, Pierre-Louis ————— (Profession:) tailleur —————
 de Gzyon ————— domicilié à Gzyon —————
 et de Elise-Alice, née Moreillon —————
 de Bex —————

Inscrit au présent registre le neuf septembre —————
 mil huit cent soixante six ————— sur la déclaration de Amiguet,
 Pierre-Louis, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Louis Amiguet

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 10

Vestaz, Marie-Elisa

Le vingt novembre ————— mil huit cent soixante
 six — à neuf — heures trente minutes — après midi est née
 à Gzyon —————
 Vestaz, Marie-Elisa ————— fille légitime —————
 de Vestaz, Henri-Philippe ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Bex ————— domicilié à Gzyon —————
 et de Marianne-Elise, née Aulet —————
 de Gzyon, Bex et Aigle —————

Inscrit au présent registre le vingt-un novembre —————
 mil huit cent soixante six ————— sur la déclaration de Vestaz, Henri-
 Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Henri Vestaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bex

J. Amiguet

N° 11

Aulet, Julie

Le vingt-ving Decembre mil huit cent soixante
six à cinq heures quarante-cinq minutes avant midi est né
à Gryon
Aulet, Julie fil légitime
de Aulet, François (Profession:) agriculteur
de Gryon, Box et Aigle domicilié à Gryon
et de Ida, née Brayon
de Gryon

Inscrit au présent registre le vingt six Decembre
mil huit cent soixante-six sur la déclaration de Aulet, François
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

François Aulet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de
Box et Aigle

J. Amiguet

N°

Le numero 11, à la page 145 est celui de la mil huit cent derrière
inscription faite dans heure l'année 1896. Les deux midi est né
à Doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous
certifions fil

de 31 Decembre 1896. L'officier de (Profession:) l'état civil de Gryon
de domicilié à J. Amiguet
et de
de



Un Double a été remis, le 7 janvier 1897, à l'autorité
Inscrit au présent registre le cantonal en exécution de l'art. 2 de la loi
mil huit cent 7 janvier 1897 sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Vu le 19 janv. 97
A. Chavaz
prof.

Registre des naissances A.

N° 1

Barben, Hélène

Le vingt-un janvier mil huit cent soixante
sept à six heures après midi est née
à Gryon
Barben, Hélène fil légitime
de Barben, Philippe (Profession:) agriculteur
de Gessenay, Berne domicilié à Gryon
et de Chéa-Bertha-Amanda, née Keller
de Gessenay

Inscrit au présent registre le deux février
mil huit cent soixante sept sur la déclaration de Barben,
Philippe, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Barben Philippe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay J. Amiguetz

N° 2

Auea, Madeleine

Le neuf avril mil huit cent soixante
sept à deux heures trois minutes avant midi est née
à Gryon
Auea, Madeleine fil légitime
de Auea, Henri (Profession:) boulangier
de Gryon et Allon domicilié à Gryon
et de Marianne, née Normand
de Gryon

Inscrit au présent registre le dix avril
mil huit cent soixante sept sur la déclaration de Auea, Henri
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Auea Normand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Allon J. Amiguetz

No 3

Bocherens, René

Le sept juin ————— mil huit cent ~~soixante~~
 sept — à six — heures ————— avant midi est né —
 à Gryon —————
 Bocherens, René ————— fils légitime —————
 de Bocherens, François ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Gyon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Alice, née Morillon —————
 de Bex —————

Inscrit au présent registre le huit juin —————
 mil huit cent ~~soixante~~ sept ————— sur la déclaration de Bocherens,
 François, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

F. Bocherens

L'officier de l'état civil :

J. Amiguetz

No 4

Allenbach, Louis-Christian

Le Douze septembre ————— mil huit cent ~~soixante~~
 sept — à quatre — heures ————— après midi est né —
 à Gryon —————
 Allenbach, Louis-Christian ————— fils légitime —————
 de Allenbach, Henri-Alexis ————— (Profession:) boucher —————
 de Seltboden, Berne ————— domicilié à Gryon —————
 et de Léa, née Martin —————
 de Ormont-dessous —————

Inscrit au présent registre le treize septembre —————
 mil huit cent ~~soixante~~ sept ————— sur la déclaration de Allenbach —
 Henri-Alexis père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Henri Allenbach

L'officier de l'état civil :

Communiq. à l'officier de l'état civil de Seltboden

J. Amiguetz

Registre des naissances A.

N° 5

Amiquet, mort n.c.

Le deux-huit août mil huit cent soixante
sept à trois heures avant midi est né mort
 à Gryon
Amiquet fil légitime
 de Amiquet, Louis Philippe (Profession:) agriculteur
 de Gryon domicilié à Gryon
 et de Julie, née Michier
 de Arumont, dessus

Inscrit au présent registre le vingt août
 mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Amiquet, Louis
Philippe, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L. P. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

N° 6

Moreillon, Yvonne

Le vingt-six octobre mil huit cent soixante
sept à neuf heures après midi est née
 à Gryon
Moreillon, Yvonne fil légitime
 de Moreillon, Pierre-Abram (Profession:) agriculteur
 de Gryon domicilié à Gryon
 et de Marie-Julie, née Bason
 de Martigny-Ville

Inscrit au présent registre le vingt-sept octobre
 mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Moreillon, Pierre
Abram, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Pierre Abram Moreillon

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

711. 10. 2. 1197
 A. Moreillon
 préf.

Registre des naissances A.

N° 7
Testaz, Jacob-Albert

Le vingt-deux décembre mil huit cent ~~nonante~~
~~sept~~ à ~~six~~ heures ~~treize minutes~~ avant midi est né
à Gryon
Testaz, Jacob-Albert fil ~~légitime~~
de Testaz, Henri-Philippe (Profession:) ~~agriculteur~~
de Bex domicilié à Gryon
et de Marianne-Elise, née Aulet
de Gryon, Bex et Sigle

Inscrit au présent registre le vingt-deux décembre
mil huit cent ~~nonante-sept~~ sur la déclaration de Testaz, Henri
Philippe, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Testaz Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bex

J. Amiguet

N°

Le numéro 7, à la page 149, est celui de la mil huit cent dernière
inscription à faite dans l'année 1847. Les deux ~~deux~~ ~~midi~~ est né
à double du présent registre sont conformes. Ce que nous
certifions.

de 31 décembre 1847. L'officier des (Profession:) ~~l'état civil de Gryon~~
de domicilié à J. Amiguet
et de
de



Un double a été remis, le 6 janvier 1848, à l'autorité
Inscrit au présent registre le ~~certificat~~ ~~en~~ ~~exécution~~ ~~de~~ ~~l'art.~~ ~~2~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~loi.~~
mil huit cent ~~6~~ ~~janvier~~ 1848 sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Ravy, Louise

Le vingt-neuf mars mil huit cent soixante
huit à trois heures après midi est né e
à Gryon
Ravy, Louise fille légitime
de Ravy, Pierre François (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Jenny Emilie, née Babereau
de Gryon

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mars
mil huit cent soixante huit sur la déclaration de Ravy, Pierre
François, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

P. Ravy

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 2

Broyon, Marc-François

Le treize mai mil huit cent soixante
huit à une heure après midi est né =
à Gryon
Broyon, Marc-François fils légitime
de Broyon, François-Louis (Profession:) agriculteur
de Gryon domicilié à Gryon
et de Henriette Lina, née Cretenoud
de Preneux

Inscrit au présent registre le quatorze mai
mil huit cent soixante huit sur la déclaration de Broyon,
François-Louis, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Broyon Cretenoud

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

N° 3

Amiquet, René

Le neuf juin ————— mil huit cent nonante
huit — à ouze — heures ————— avant midi est né —
à Gryon —————
Amiquet, René ————— fils légitime —
de Amiquet, Gabriel ————— (Profession:) agriculteur
de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
et de Julie Gisette, née Massard —————
de Rossinière —————

Inscrit au présent registre le neuf juin —————
mil huit cent nonante-huit — sur la déclaration de Amiquet,
Gabriel, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

G. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

N° 4

Delacretaz
Fernand-Louis

Le neuf août ————— mil huit cent nonante
huit — à neuf — heures rente minutes avant midi est né —
à Gryon —————
Delacretaz, Fernand-Louis ————— fils légitime —
de Delacretaz, Henri-Félix ————— (Profession:) agriculteur —
de Corbeyrier ————— domicilié à Gryon —————
et de Houise-Isaline, née Paillard —————
de Bex —————

Inscrit au présent registre le dix août —————
mil huit cent nonante huit — sur la déclaration de Delacretaz
Henri-Félix, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

H. Delacretaz

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Alège

Vu l. 31 août 98

ca. 011112
gruif

Registre des naissances A.

N° 5

Thomas
Gustave-Fernand

Le quinze septembre ————— mil huit cent soixante
huit — à deux — heures ————— avant midi est né —
à Grayon —————
Thomas, Gustave Fernand ————— fils légitime —
de Thomas, Gustave Philippe — (Profession:) menuisier —
de Bes ————— domicilié à Grayon —————
et de Jeanne-Houise, née Amiguet —————
de Grayon —————

Inscrit au présent registre le quinze septembre —————
mil huit cent soixante huit — sur la déclaration de Thomas,
Gustave-Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Gustave Thomas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bes

J. Amiguet

N° 4

Amiguet, Marthe-Elsa

Le vingt-un septembre ————— mil huit cent soixante
huit — à neuf — heures vingt-cinq — minutes après — midi est né e
à Grayon —————
Amiguet, Marthe-Elsa ————— fille légitime —
de Amiguet, Félix ————— (Profession:) agriculteur —
de Grayon ————— domicilié à Grayon —————
et de Anne-Catherine, née Reubler —————
de Saanen, Berne —————

Inscrit au présent registre le vingt-trois septembre —————
mil huit cent soixante huit — sur la déclaration de Amiguet, Félix
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Félix Amiguet Reubler

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

No 7

Amiquet

Rose-Mathilde-Julie

Le quatre octobre _____ mil huit cent ~~soixante~~
 huit — à une — heure — avant midi est né e
 à Gzyon _____
 Amiquet, Rose-Mathilde-Julie — fil le légitime —
 de Amiquet, Louis-Philippe — (Profession :) agriculteur —
 de Gzyon — domicilié à Gzyon —
 et de Julie, née Victor —
 de Ormont-dessus —

Inscrit au présent registre le quatre octobre _____
 mil huit cent ~~soixante~~ huit — sur la déclaration de Amiquet,
 Louis-Philippe, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

L. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

No 8

Amiquet, Hélène

Le trois décembre _____ mil huit cent ~~soixante~~
 huit — à onze heures trente minutes avant midi est né e
 à Gzyon _____
 Amiquet, Hélène — fil le légitime —
 de Amiquet, Jules — (Profession :) agriculteur —
 de Gzyon — domicilié à Gzyon —
 et de Marie-Elise, née Borloy —
 de Ormont-dessous —

Inscrit au présent registre le cinq décembre _____
 mil huit cent ~~soixante~~ huit — sur la déclaration de Amiquet, Jules
 père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

J. Amiquet

L'officier de l'état civil :

J. Amiquet

Registre des naissances A.

N° 9

Vestaz, Henri-Philippe

Le seize décembre ————— mil huit cent ~~nonante~~
 huit — à deux — heures ————— après — midi est né —
 à Gryon —————
 Vestaz, Henri-Philippe ————— fils légitime —————
 de Vestaz, Henri-Philippe ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Bea ————— domicilié à Gryon —————
 et de Marianne-Elise, née Aublet —————
 de Gryon, Bea et Sigle —————

Inscrit au présent registre le dix sept décembre —————
 mil huit cent ~~nonante~~ huit — sur la déclaration de Vestaz Henri
 Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Vestaz, Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. Anquet

N° 10

Marcellon, Georges-Henri

Le vingt-trois décembre ————— mil huit cent ~~nonante~~
 huit — à six — heures trente minutes — après midi est né —
 à Gryon —————
 Marcellon, Georges-Henri ————— fils légitime —————
 de Marcellon, Pierre-François ————— (Profession:) agriculteur —————
 de Gryon ————— domicilié à Gryon —————
 et de Olga-Elisa, née Duprene —————
 de Leysin et Sigle —————

Inscrit au présent registre le vingt-quatre décembre —————
 mil huit cent ~~nonante~~ huit — sur la déclaration de Marcellon,
 Pierre-François, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

François Marcellon

L'officier de l'état civil :

J. Anquet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le numéro 10, à la page 154, est celui de la ~~mil huit cent~~ dernière
inscription à faite dans ~~heure~~ l'année 1898. Ces deux ~~midi est né~~
à doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous
certifions _____ fil _____
de 31 décembre 1898. L'officier de l'état (Profession :) civil de Gryon
de _____ domicilié à *J. Amiguet*
et de _____
de _____



Un double a été remis le 6 janvier 1899 à l'autorité
Inscrit au présent registre le *cantonal*, en exécution de l'art 2 de la loi
mil huit cent _____ 6 janvier 1899 sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 1

Auzer, Frédéric-William

Le onze janvier ————— mil huit cent soixante
 neuf ————— à deux ————— heures ————— avant midi est né —
 à Grayon —————
 Auzer, Frédéric-William ————— fils légitime —————
 de Auzer, Philippe ————— (Profession:) instituteur —————
 de Grayon et Ollon ————— domicilié à Grayon —————
 et de Louise Caroline, née Rey —————
 de Hovel sur Lucens —————

Inscrit au présent registre le douze janvier —————
 mil huit cent soixante-neuf ————— sur la déclaration de Auzer, Philippe
 père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil d'Ollon



N° 2

Amiquet, Marcelle-Alice

Le cinq mars ————— mil huit cent soixante-
 neuf ————— à onze ————— heures cinquante minutes avant midi est née
 à Grayon —————
 Amiquet, Marcelle-Alice ————— fille légitime —————
 de Amiquet, Pierre-Louis ————— (Profession:) tailleur —————
 de Grayon ————— domicilié à Grayon —————
 et de Elise-Alice, née Morillon —————
 de Bea —————

Inscrit au présent registre le six mars —————
 mil huit cent soixante-neuf ————— sur la déclaration de Amiquet, Pierre
 Louis, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :



N° 3

Bono, Angela

Le trois mai mil huit cent nonante
neuf à huit heures treize minutes avant midi est né —
 à la Ferrière Gyon
Bono, Angela fils légitime
 de Bono, Giovanni (Profession:) charrier
 de Brescia, Italie domicilié à la Ferrière Gyon
 et de Monticelli, Pasqua
 de Brescia

Inscrit au présent registre le six mai
 mil huit cent nonante neuf sur la déclaration de Bono, Giovanni
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Bono Giovanni

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'EtatJ. Amiguet

N° 4

Broyon, Anne-Elise

Le vingt sept mai mil huit cent nonante
neuf à neuf heures treize minutes après midi est née
 à la Ferrière Gyon
Broyon, Anne-Elise fille légitime
 de Broyon, Jean Louis (Profession:) agriculteur
 de Gyon domicilié à la Ferrière Gyon
 et de Elise née Wusten
 de Gumoy, Beane

Inscrit au présent registre le vingt neuf mai
 mil huit cent nonante neuf sur la déclaration de Broyon, Jean
Louis père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Broyon

L'officier de l'état civil :

J. Amiguet
suppléant

Registre des naissances A.

N° 5

Bou, Jeanne-Marguerite

Le vingt quatre juillet ————— mil huit cent ~~soixante~~
~~neuf~~ — à une — heure — — — — — avant midi est né e
à Gryon —————
Bou, Jeanne-Marguerite ————— fille légitime —————
de Bou, François Philippe ————— (Profession:) agriculteur —————
de Gessenay, Berne ————— domicilié à Gryon —————
et de Marie-Houise, née Pichon —————
de Verossaz, Valais —————

Inscrit au présent registre le vingt quatre juillet —————
mil huit cent ~~soixante~~ neuf ————— sur la déclaration de Bou, François
Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

F. Bou.

L'officier de l'état civil :

Vu le 22 Août 99
A. Clavier

Communiqué à l'officier de l'état civil à Gessenay

J. Amiguet

N° 6

Dumauthioz
Albert-Auguste

Le quatre septembre ————— mil huit cent ~~soixante~~
neuf — à trois — heures trente minutes après midi est né —
à Gryon —————
Dumauthioz, Albert-Auguste ————— fils légitime —————
de Dumauthioz, Albert ————— (Profession:) gendarme —————
de Quarens ————— domicilié à Gryon —————
et de Linturier, Ida-Jeanne-Augustine —————
de Pierre —————

Inscrit au présent registre le cinq septembre —————
mil huit cent ~~soixante~~ neuf ————— sur la déclaration de Albert Dumauthioz
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Dumauthioz
Gendarme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de l'État

J. Amiguet

N^o 7
Barben, Philippe

Le dix huit septembre ————— mil huit cent soixante
neuf — à deux — heures ————— après midi est né —
à Gnyon —————
Barben, Philippe ————— fil légitime —————
de Barben, Philippe ————— (Profession:) agriculteur —
de Gessenay (Berne) — domicilié à Gnyon —————
et de Léa-Bertha-Amanda, née Sellen —————
de Gessenay —————

Inscrit au présent registre le dix neuf septembre —————
mil huit cent soixante neuf — sur la déclaration de Barben, —
Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Barben Philippe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gessenay J. Amiguet

N^o 8
Schläppi Christian

Le seize octobre ————— mil huit cent soixante
neuf — à une — heure ————— avant midi est né —
à Gnyon —————
Schläppi, Christian ————— fil légitime —————
de Schläppi, Christian ————— (Profession:) agriculteur —
de La Lunk, Berne — domicilié à Gnyon —————
et de Sophie, née Bärtschi —————
de Adelboden, Berne —————

Inscrit au présent registre le dix sept octobre —————
mil huit cent soixante neuf — sur la déclaration de Schläppi, —
Christian, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Christian Schläppi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Lunk J. Amiguet

Registre des naissances A.

N° 9

Thomas, Jeanne-Eva

Le vingt deux octobre ————— mil huit cent ~~nonante~~
~~neuf~~ — à midi — heure ————— midi est né e
à Grayon —————
Thomas, Jeanne-Eva ————— fil le légitime —
de Thomas, Gustave Philippe ————— (Profession:) menuisier —
de Bea ————— domicilié à Grayon —————
et de Jeanne-Louise, née Aniquet —————
de Grayon —————

Inscrit au présent registre le vingt trois octobre —————
mil huit cent ~~nonante~~ ~~neuf~~ ————— sur la déclaration de Thomas, Gustave
Philippe, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Gustave Thomas

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bea

J. Aniquet

N° 10

Michaud, Louis-Alfred

Le seize novembre ————— mil huit cent ~~nonante~~
~~neuf~~ — à quatre — heures ————— avant midi est né —
à Grayon —————
Michaud, Louis-Alfred ————— fils légitime —
de Michaud, Louis-Alphonse ————— (Profession:) agriculteur —
de Grayon et Terrecyres ————— domicilié à Grayon —————
et de Marie-Judith, née Moreillon —————
de Grayon —————

Inscrit au présent registre le seize novembre —————
mil huit cent ~~nonante~~ ~~neuf~~ ————— sur la déclaration de Michaud, Louis
Alphonse, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Michaud Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de la Sarraz

J. Aniquet

Registre des naissances A.

N° _____

Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession :) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N° _____

Le *numéro 10, à la page 160, est celui* mil huit cent *De la*
dernière + *inscription* heure *faites dans l'année 1899.* midi est né
+ *Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce*
que nous certifions. _____ fil _____

de *31 décembre 1899.* L'officier de l'état (Profession :) *civil de Gryon*

de _____ domicilié à *J. Amiguet*

et de _____

de _____

Un double a été remis le 8 janvier 1900, à l'autorité

Inscrit au présent registre le *cantonale, exécution de l'art. 2 de la loi*

mil huit cent _____ *8 janvier 1900* sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :



J. Amiguet